



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2416
21 novembre 2014
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Faire revivre le mouvement ouvrier



Rosetta

**Un exploit et
une avancée
dans un monde
qui recule**

page 3

Éducation

**Mise à mal
par les coupes
budgétaires**

page 7

Burkina-Faso

**L'armée tire
les ficelles de
la transition**

page 9

C'est le mouvement ouvrier, et non la gauche, qu'il faut faire revivre

Le caractère antiouvrier du gouvernement Hollande n'est plus à démontrer, avec ses cadeaux au patronat et ses attaques contre les travailleurs. Travail, logement, santé, transport, éducation : la vie devient plus dure.

Et il n'y aura pas de consolation, pas même celle de voir les impôts baisser en 2015 car la suppression annoncée de l'impôt sur le revenu pour les ménages de la première tranche ne compensera pas les hausses de taxes et de cotisations programmées. En fin de compte, l'État prendra encore trois milliards supplémentaires dans les poches des classes populaires, et c'est sans compter les hausses attendues des impôts locaux.

Non seulement le gouvernement ne fera rien pour atténuer les conséquences des licenciements, de la précarité et des bas salaires, mais il en rajoute toujours et encore.

La société paye cette politique par un recul matériel mais aussi moral et politique. L'appauvrissement de la société, la pression à la compétition, le fait d'avoir à se battre pour tout, pour trouver un emploi, obtenir une aide ou tout simplement faire valoir ses droits, poussent au chacun-pour-soi, à l'individualisme et à l'intolérance.

C'est aussi le terreau sur lequel les idées du Front national prospèrent. Car en fin de compte, en opposant des pauvres à d'autres pauvres, des travailleurs à d'autres travailleurs du simple fait qu'ils n'ont pas la même origine ou la même religion, le FN ne fait que pousser cette logique plus loin. Cette dégradation morale et politique est grave car elle affaiblit le camp des travailleurs.

La direction du Parti communiste propose de reconstruire une « alternative de gauche » avec les écologistes et les socialistes « frondeurs ». Avec Jean-Luc Mélenchon, Pierre Laurent a passé le week-end à supplier ces députés de ne pas s'abstenir mais de voter contre le budget, tout en sachant pertinemment qu'ils ne le feront pas.

C'est une tromperie sur la marchandise. Les travailleurs n'ont pas plus à attendre de cette gauche frondeuse qu'ils n'ont à attendre de Hollande. Faut-il rappeler que, parmi ces députés frondeurs, certains étaient encore ministres il y a quelques mois et qu'avant de s'abstenir, ils ont tout voté des mesures antiouvières de Hollande ?

Les dirigeants du Parti communiste veulent à tout prix se raccrocher au PS, ou à des bouts du PS, dans la perspective des prochaines échéances électorales. Ce genre de combine commence par des illusions et se termine en trahisons. En proposant cela, les dirigeants du PCF ne méritent pas la confiance des travailleurs, à commencer par celle de leurs propres militants.

Dans le passé, avec la même politique, les dirigeants du PC ont permis que leur parti serve de marchepied à un politicien bourgeois comme Mitterrand. Ils l'ont refait avec Jospin puis Hollande. Et il faudrait encore une fois que les militants redonnent du crédit à des gens, les Aubry, Hamon ou Montebourg, dont on peut être sûrs qu'ils ne sont pas dans le camp des travailleurs ! La vie a montré tout ce que cette politique avait de suicidaire pour les travailleurs, à commencer par les militants dévoués à la cause ouvrière.

L'avenir des exploités ne dépend pas de nouvelles combinaisons politiciennes. L'avenir des travailleurs dépend d'eux-mêmes et des combats qu'ils mèneront. L'avenir dépend de leur conscience et de la confiance dans leurs propres forces.

Il faut que les travailleurs se convainquent de la légitimité qu'ils ont à se battre pour leurs intérêts et pour leurs droits, y compris et surtout dans cette période de crise. Le matraquage de la bourgeoisie, de ses médias et de ses politiciens cherche à culpabiliser les chômeurs pour le chômage, les fonctionnaires pour le délabrement des services publics et les travailleurs pour le marasme de l'économie.

Mais la crise de l'économie et de la société, c'est l'échec de la gestion des banquiers et de ce grand patronat qui dispose d'un pouvoir absolu sur toute la société. C'est le résultat de l'avidité d'une bourgeoisie prête à mettre en péril toute l'économie pour gagner toujours plus.

Les travailleurs ne décident de rien dans cette économie, ils sont les seuls à qui l'on ne demande jamais leur avis, ni pour savoir ce qu'il faut produire, ni comment et où. Ce n'est pas à eux de payer le prix de la crise.

Il faut que les travailleurs refusent d'être des pions dans ce Monopoly capitaliste et qu'ils reprennent confiance en eux. Ils portent toute la société sur leurs épaules et ils pourraient la diriger infiniment mieux que les capitalistes ne le font.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Budget 2015 des dépassements payés par la population	4
Les faux frais de l'armée	4
Aide médicale contre la santé des plus démunis	4
Banques françaises et paradis fiscaux	4
Autoroute A 150	4
"Les impôts n'augmenteront pas"...	5
G20	5
Macron à Londres	5
Sarkozy : plus à droite, tu meurs	5
Violences faites aux femmes	5
Encadrement des loyers	6
HLM racket des bailleurs privés	6
Ivry : expulsions de roms	6
Euro de football 2016	6

ENTREPRISES

Enseignement	7
Fast-foods	11
Prud'hommes - Bobigny	11
Emploi handicapés	11
Brimades en cuisine	11
DANS LE MONDE	
Ukraine, vers la guerre totale ?	8
Le Mistral	8
Russie : dans l'étau de la crise	9
Burkina Faso : l'armée tire les ficelles	9
Nouvelle-Calédonie : l'impérialisme français s'accroche	10
Missouri : état d'urgence pour protéger le racisme	10
Sécheresse en Californie	10
Migrants européens : non au racisme social	16
"Benefit Tourism" et racolage électoral	16
Spéculation	16

ENTREPRISES

Solvay - Tavaux	12
Groupe Rapp	12
Angoulême - intérim	12
Gates - Nevers	12
Accident de Brétigny	13
SNCF Bretagne	13
Hôpital de Belfort-Montbéliard	13
Clinique des Chaumes - Montauban	13
JPM - Moulin	14
Grands magasins - Paris	14
Ile de la Réunion : Ecochimie	14
Chapelle-Darblay - Grand-Couronne	14
Sanofi - Quetigny	15
Roubaix - Damartex	15
Numéricable	15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

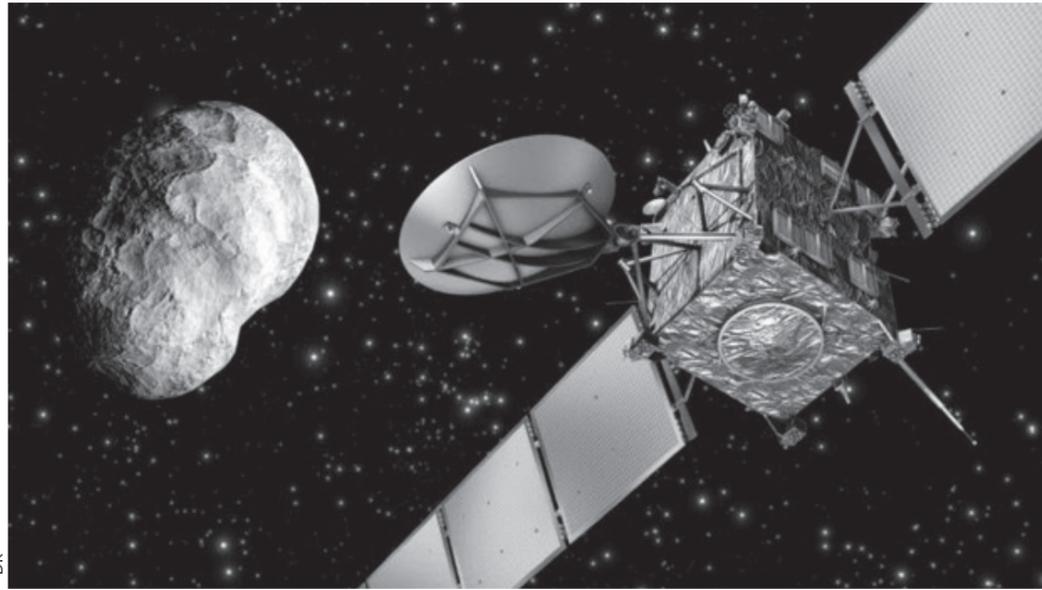
Notre journal est de nouveau disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

LEUR SOCIÉTÉ

Sonde spatiale Rosetta : un exploit et une avancée scientifiques dans une société qui recule



Jeudi 12 novembre 2011, à plus de 500 millions de kilomètres de la Terre, la sonde spatiale Rosetta a largué le module Philae sur la comète Tchourioumov-Guérassimenko. Cette prouesse due à l'activité de centaines de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens de plusieurs laboratoires et instituts européens montre de quelles prouesses les hommes sont capables à plus forte raison lorsque leur travail est dégagé de la loi du profit et que leur collaboration ne connaît pas les frontières.

Ce n'est pas la première fois qu'une sonde spatiale survole une comète. Des sondes avaient déjà été envoyées à la rencontre de la comète de Halley en 1986 pour la photographier de près. Mais la rencontre n'avait duré que quelques heures. Cette fois-ci, la sonde Rosetta, envoyée dans l'espace en mars 2004, a suivi une trajectoire longue de plus de 5 milliards de kilomètres, faisant 4 fois le tour du soleil, pour se trouver plus de 10 ans après sur une trajectoire très proche de celle de la comète Tchourioumov-Guérassimenko.

Durant ce long voyage, pour économiser l'énergie, les instruments conçus et réalisés avec une technologie d'il y a au moins 15 ans, ont été mis en sommeil. Et lorsque la sonde était au plus loin de la Terre, les scientifiques ont même coupé toute liaison avec celle-ci. Deux ans et demi plus tard, le 6 janvier 2014, ils ont repris le contact avec la sonde à l'endroit prévu.

Pour préparer le largage du module Philae sur la comète et commencer à en étudier la surface, la sonde Rosetta s'est mise en orbite autour de la comète pendant plusieurs mois, tournant autour de ce petit astre de 5 kilomètres de long. Après avoir repéré le meilleur emplacement pour l'atterrissage de Philae, la

sonde Rosetta a alors largué son atterrisseur qui a chuté sur 20 kilomètres pendant 7 heures.

Les instruments à bord de Philae ont alors prélevé des échantillons de la comète, les ont analysés et les résultats de ces analyses ont été transmis sur Terre. Ces informations obtenues sont considérables. Comme toutes les comètes, Tchourioumov-Guérassimenko tourne autour du soleil depuis le début du système solaire, depuis donc 4,5 milliards d'années. L'étude des mesures effectuées permettra d'avancer dans la connaissance de la matière qui est à l'origine de la formation du système solaire et peut-être de découvrir si des molécules complexes jouant un rôle dans l'apparition de la vie sur Terre sont déjà présentes dans la matière cométaire.

Chaque nouvel exploit scientifique montre de quoi l'humanité est capable, et nous rappelle que le savoir accumulé et la compréhension scientifique sans cesse approfondie permettent d'envisager des choses toujours plus exceptionnelles. Exprimant son enthousiasme et en faisant allusion au centenaire de la Première Guerre mondiale, l'astrophysicien André Brahic a déclaré le jour de l'atterrissage de Philae : « 2014, c'est tellement mieux que 1914 ».

Il est vrai que depuis 100 ans, la science n'a cessé de progresser, mais on ne peut pas en dire autant de la société. Par bien des aspects, autres que purement scientifiques, 2014 ressemble encore à 1914. Au regard du progrès scientifique, les tares de la société capitaliste actuelle n'en sont que plus révoltantes. Pourquoi est-il possible d'un côté de planifier plus de 10 ans à l'avance une rencontre avec une comète à plus de 500 millions de kilomètres, alors que de l'autre il semble impossible de planifier la construction de logements pour tous, ou la production de médicaments et de nourriture pour éviter les épidémies et les famines ? Pourquoi une telle prouesse dans un domaine et une incurie dans tant d'autres ?

Le problème n'est pas technologique, c'est un problème d'organisation sociale. Dans cette société capitaliste tout ou presque est soumis à la loi du profit, bénéfique pour une infime minorité, néfaste pour l'immense majorité. Tant que cette loi dominera, tant qu'elle s'opposera à toute organisation rationnelle de la production, planifiée en fonction des besoins de l'humanité entière, alors les plus grandes découvertes scientifiques continueront de côtoyer la pire barbarie.

Pierre Royan

Affaire Dassault : les bons comptes ne font pas les bons amis

Gérard Limat, le comptable suisse de Serge Dassault, a reconnu devant les policiers de l'office anti-corruption qu'il avait remis à l'ancien maire UMP de Corbeil-Essonnes 53 millions d'euros en liquide, entre 1995 et 2012.

Le comptable approvisionnait en fonds une société genevoise, Cofinor, via des établissements financiers en Suisse et au Lichtenstein. À la demande de Dassault, il se faisait livrer des petits paquets de grosses liasses de billets de 100 euros qu'il allait déposer dans le bureau de son patron et ami. Le tout dans la plus parfaite discrétion de la part de cette société qui garantissait « des opérations ordonnées oralement et sans confirmation écrite », et de la part de Limat lui-même qui disait ignorer la destination de ces fonds. Pour Limat ces fonds n'étaient pas si énormes, vu le standing de Dassault.

L'ennui, c'est que les lois suisses anti-blanchiment sont devenues plus pesantes et les banques plus méfiantes, que Dassault est accusé d'avoir acheté des voix lors de plusieurs

élections, à un moment où justement, entre 2008 et 2012, le fidèle comptable lui a remis près de 7,5 millions d'euros en liquide. Et, plus ennuyeux encore, il a aussi fait pour 4,2 millions d'euros de virements entre autres à des habitants de Corbeil, dont des acheteurs de voix présumés. Limat a beau protester qu'il croyait faire des versements à des œuvres caritatives, il se retrouve mis en examen pour « complicité de financement illégal de campagne électorale et d'achat de votes » ainsi que de « blanchiment ».

La vie est bien ingrate quand on est « l'ami » de Dassault. Si cela peut le consoler, il n'est pas dit qu'il le reste longtemps après des aveux qui sapent un peu plus le terrain sous les pieds de l'ex-maire et toujours sénateur.

Sylvie Maréchal



Les voix, c'est dans la poche!

Les « pensées » d'un patron

Les confessions de son comptable ont valu à Dassault un rappel de ses « bonnes paroles ».

Sur le mariage pour tous, « il n'y aura plus de renouvellement de population, donc on aura un pays d'homos... et après, y'aura plus personne ». D'ailleurs, selon lui, c'est l'homosexualité qui a tué la Grèce antique.

Les droits des travailleurs ? « C'est comme élever des enfants en leur donnant des bonbons. » Le scandale : « Ces infirmières qui quittent l'hôpital à 16 heures en laissant leurs malades tout seuls ». Le modèle : « Les Chinois travaillent 45 heures par semaine, ils dorment dans leur usine, ils font de bons produits pas

chers. » (ITélé en 2008).

Les jeunes ? « Ces gamins ne servent à rien, ne foutent rien et emmerdent tout le monde ». (débat parlementaire sur les contrats d'insertion 2012)

Et la justice ? En 1997 à propos de l'affaire des époux Tibéri eux aussi en délicatesse avec le code électoral... « Ce n'est pas parce qu'un jour il (le président du Conseil général de l'Essonne) a fait une petite erreur en donnant 200 000 francs à madame Tibéri qu'il faut en faire toute une histoire. ».

Les « pensées » de Dassault sont redoutables et même redoutées y compris par ses amis politiques.

Budget 2015 : des dépassements payés par la population

Le projet de loi de finances rectificative (PLFR) qui a été présenté mardi 18 novembre à l'Assemblée nationale intègre des dépenses non prévues dans le projet initial, portant le déficit budgétaire de l'État pour 2015 à 88,2 milliards d'euros au lieu de 82,6 milliards.

Le premier poste qui creuse ce supplément de déficit concerne les opérations extérieures (Opex), c'est-à-dire les interventions militaires françaises à l'étranger, ce qui n'est pas une surprise. Avec la prolongation des interventions au Mali et en Centrafrique et l'engagement aérien en Irak, le gouvernement a dû ajouter 605 millions d'euros aux 450 millions initialement prévus.

Pas de surprise non plus pour le second poste, celui des dépenses sociales. La hausse continue du chômage et l'aggravation de la pauvreté font que de plus en plus de travailleurs ont recours aux aides. Les dépenses consacrées au logement sont en forte hausse, que ce soit au travers de l'aide personnalisée au logement (APL) ou des sommes destinées à l'hébergement d'urgence. Il en va de même pour l'allocation adulte handicapé, l'aide médicale d'État et le RSA, le

nombre de personnes réduites à vivre avec ce seul revenu étant en constante augmentation.

Cette hausse du déficit budgétaire sera une fois de plus comblée en faisant payer la population laborieuse car, pour le gouvernement, il n'est pas question de prendre sur les dizaines de milliards d'euros de cadeaux au patronat. La population le paiera directement par la hausse des taxes et des cotisations sociales programmées et, certainement, par la hausse des impôts locaux, nombre de communes n'arrivant plus à faire face aux dépenses du fait de la baisse de leur dotation.

Elle paiera aussi indirectement le déficit par une dégradation accrue des services publics, puisque tous les ministères vont voir leurs crédits baisser en 2015, afin de faire des économies pour boucler le budget. Cela se traduira par moins de personnel et moins de crédits pour



Les opérations extérieures coûtent les yeux de la tête.

l'éducation, la santé, l'entretien des routes et des bâtiments, etc. Et le budget des ministères sera encore plus amputé puisque les dépenses des Opex sont toujours réparties sur les autres ministères au prorata des sommes allouées à chacun, et jamais prises sur le budget militaire, sous prétexte que la décision d'intervenir à l'étranger dépend du président de la République...

Marianne Lamiral

Les faux frais de l'armée

Comme les dépenses des opérations militaires extérieures sont réparties au prorata sur l'ensemble des budgets de l'État, l'Éducation nationale, qui a le plus gros budget, est donc le plus gros payeur. Intervenir au Mali ou en Centrafrique, c'est embaucher moins d'instituteurs et construire moins d'écoles.

Pour 2015, le ministre

Le Drian a imaginé une nouvelle combine. Des « sociétés de projet », associant l'État et les industriels de l'armement, louent à l'armée française équipements et matériels. Cette sorte de leasing permettrait d'étaler les dépenses, et donc de réduire la charge de l'État, à la manière des partenariats public-privé pour la construction d'hôpitaux

ou d'autres équipements d'intérêt public. Les capitalistes récupéreront leur mise avec profit, et au total il faudra que l'État paye, plus tard mais plus cher.

Non seulement l'armée prive de maîtres et de salles de classe les écoliers d'aujourd'hui, mais elle leur fera payer demain les équipements qui servent à semer la mort.

Vincent Gelas

Aide médicale d'État : contre la santé des plus démunis

À l'occasion de la préparation du budget, la droite et l'extrême droite reviennent à la charge contre l'aide médicale d'État (AME) destinée aux travailleurs immigrés sans papiers. Présentée comme une dépense « hors contrôle » qui conduirait à un « gouffre financier », l'AME représente en fait moins de 0,5 % des dépenses de santé et

seuls 200 000 travailleurs en bénéficieraient. Mais pour cela, il faut avoir un domicile et prouver une présence en France depuis trois mois. La peur d'une arrestation dissuade bien souvent de demander cette aide.

Une demande d'inclure l'AME dans la CMU a été formulée par Médecins du monde et reprise dans un

rapport officiel soulignant l'économie de gestion et la simplification du parcours de soins qui en résulterait. Mais le gouvernement Hollande n'envisage pas une telle fusion, préférant laisser libre cours à la pression réactionnaire qui stigmatise les travailleurs immigrés. C'est pain bénit pour l'UMP et le FN.

Jean Sanday

Banques françaises : paradis fiscal, quand tu les tiens !

Selon une étude publiée par des associations en lutte contre l'évasion fiscale, les grandes banques françaises restent massivement présentes dans les paradis fiscaux. Cette étude révèle qu'un tiers des filiales à l'étranger des cinq plus grandes banques françaises sont domiciliées dans des paradis fiscaux.

C'est le cas de 31 % des filiales de BNP Paribas et de 54 % des filiales du Crédit mutuel, mais cela concerne aussi le Crédit agricole, la Société générale, Natixis, etc. Le quart du chiffre d'affaires de ces banques échapperait ainsi au fisc français.

Ces banques placent largement en tête le Luxembourg, dont on vient d'apprendre qu'il s'y entendait fort bien pour négocier en catimini des contrats fiscaux allégés avec des centaines de multinationales. Mais les banques peuvent aussi se laisser séduire par la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande, la Suisse, Monaco, Hong Kong ou Singapour, etc., toutes domiciliations réputées pour la légèreté de leurs impôts.

Les rédacteurs de cette étude ont calculé la productivité des employés de ces banques. Un salarié de la Banque populaire-Caisse d'épargne serait treize fois plus productif en Irlande qu'en France. C'est évidemment un calcul aussi virtuel que l'activité que prétendent exercer ces banques dans ces paradis.

Car, pour celles-ci comme pour d'autres groupes capitalistes, il s'agit d'une domiciliation fiscale et rien d'autre.

En septembre 2009, le président du moment, Sarkozy, s'était vanté : « *Les paradis fiscaux, c'est fini.* » Trois ans plus tard, une loi française était censée obliger les banques, et plus généralement les grands groupes capitalistes, à rendre publics leurs activités et leur niveau d'imposition. Et, depuis juin 2014, ces données sont censées être publiées une fois par an. Mais les banques ont du mal à s'exécuter. Curieusement, leurs activités dans des paradis fiscaux, Malte, Panama, Jersey, Guernesey, les îles Vierges ou Caïmans, restent encore assez floues ou imprécises. Quant à sortir des paradis fiscaux, au mieux cela traîne.

La situation serait bien différente si les employés des réseaux bancaires pouvaient librement dénoncer les cachotteries des grandes banques, le fameux secret bancaire...

Jacques Fontenoy

LEUR SOCIÉTÉ

« Les impôts n'augmenteront pas »... sauf ceux qui augmenteront!

En refusant de garantir qu'il n'y aurait pas de nouvelles hausses des impôts en 2015, le secrétaire d'État au budget, Eckert, a contredit Hollande qui s'était pourtant engagé, une semaine auparavant dans son show télévisé, et à trois reprises, à ce qu'il n'y ait aucun impôt supplémentaire en 2015.

Eckert a été très rapidement démenti par le porte-parole du gouvernement, Le Foll, et lui-même a été obligé de revenir sur ses propos. Cela illustre ce que valent ces promesses de Hollande. Pour ceux qui pouvaient encore être tentés d'y croire...

Hollande d'ailleurs ne parlait pas des hausses d'impôts déjà votées en

2014 et qui s'appliqueront à partir de 2015. Les taxes sur l'essence, le diesel et le fioul augmenteront le 1^{er} janvier ainsi que la redevance télé qui, à moins de jouer sur les mots, sont des impôts. Ce sera le cas aussi de la contribution au service public de l'électricité prélevée sur les factures d'EDF et des autres fournisseurs d'énergie. Du fait de la

baisse de la dotation que l'État verse aux collectivités locales, celles-ci seront contraintes d'augmenter les impôts locaux ou de réduire les services à la population, ou les deux à la fois.

À force de se concurrencer les uns les autres pour se démarquer et se faire remarquer, certains notables du PS en arrivent à dire tout haut ce qu'ils ont derrière la tête. Les journalistes parlent alors d'un couac. Certains couacs sont révélateurs...

Stéphane Fort

Sommet du G20: du moment que Hollande y croit...

À l'issue de la réunion du G20 à Brisbane en Australie, Hollande s'est félicité de l'objectif affiché par les pays les plus riches du monde de prendre des mesures censées conduire à l'augmentation de la croissance, chiffrée précisément à 2,1 %.

Mais les chefs des

États les plus riches n'ont rien précisé sur les moyens qui permettraient d'atteindre cet objectif. Ce qui en fait un vœu pieux, un de plus... Les budgets des États continueront d'être consacrés au remboursement de la dette et à alimenter la finance

mondiale. Et pour ce qui est de la « croissance », Hollande et ses homologues pourront continuer de l'espérer...

De toute façon, croissance ou pas, cela ne signifierait pas pour autant la reprise de l'emploi, ni l'augmentation des revenus des classes populaires.

J.S.

Macron à Londres: parmi les siens

En visite à Londres, Macron, le ministre de l'Économie, a profité de sa rencontre avec les responsables économiques du gouvernement britannique et des chefs d'entreprises pour réaffirmer son programme d'attaques contre les travailleurs. En plus d'augmenter le travail le dimanche, il prévoit de supprimer la réglementation sur la durée du travail en développant

les dérogations à la loi via des accords de branches ou d'entreprises. Il s'en est pris aussi aux travailleurs au chômage, à son goût trop généreusement et trop longtemps indemnisés.

Assuré d'être reconnu comme un serviteur zélé du patronat, il s'est permis de répondre à la dernière provocation de Gattaz, le président du Medef qui avait demandé lundi

la suppression de l'ISF. L'appelant à la responsabilité, et rappelant les cadeaux du gouvernement au patronat avec le pacte de responsabilité, il s'est autorisé ce conseil: « On ne peut pas dire à chaque seconde de la journée tout ce qu'on pense ».

Macron parlait d'expérience, lui qui s'était mordu la langue après avoir traité les travailleuses licenciées de Gad d'illettrées.

Gilles Boti

Sarkozy: plus à droite que moi, tu meurs!

Sarkozy a encore trouvé un nouveau moyen pour faire parler de lui. Samedi 15 novembre, lors d'un meeting de la campagne pour la présidence de l'UMP, face à d'autres candidats, il a fait de la surenchère contre la loi Taubira qui donne aux couples homosexuels la possibilité de se marier.

« Si vous préférez qu'on dise abroger la loi Taubira (...), si ça vous fait plaisir, franchement, ça ne coûte pas très cher » a-t-il jeté aux militants de la Manif pour tous présents dans la salle et qui lançaient des invectives contre l'idée d'une simple réécriture de la loi, une fois la droite revenue au pouvoir. Sarkozy s'est ainsi fait applaudir par ce parterre de réactionnaires, satisfaits qu'on les flatte à si bon compte.

Aujourd'hui, Sarkozy s'empare de l'opposition au mariage homosexuel pour flatter une des franges bien réactionnaires de l'électorat de droite. En d'autres temps, le même Sarkozy a tenu d'autres discours, de façon tout aussi démagogique. En 2007, lors de la campagne présidentielle, il se disait pour « l'union

civile des homosexuels ». En 2012, il se prononçait contre cette union. Et maintenant, il propose un mariage pour les homosexuels différent du mariage pour les hétérosexuels.

Cet épisode dans la guerre des chefs à l'UMP n'a que peu d'intérêt. Les candidats se livrent de façon permanente à une surenchère qui flatte les pires préjugés contre les chômeurs, les fonctionnaires, les travailleurs immigrés et les homosexuels. Dans cette course aux voix pour conquérir la direction de l'UMP, rien ne les rebute et surtout pas de pa-ta-ger dans le marigot des idées de l'extrême droite. Mais force est de constater qu'en termes de démagogie, Sarkozy a une longueur d'avance sur les autres.

Marion Ajar

Saint-Ouen: maire, as-tu du cœur?

Le maire de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, élu de droite (UDI) en mars dernier, a décidé de supprimer l'aide logistique que la mairie accordait depuis très longtemps aux Restos du Cœur.

Trois fois par semaine, les camions de la ville faisaient le trajet Villepinte-Saint-Ouen et aidaient donc l'association à servir environ 12 000 repas chaque semaine à 800 familles de la ville. La subvention financière de la ville aux Restos du Cœur, de 6 000 euros par an, n'a pas encore été remise en cause, mais c'est quand

même un sale coup.

Ce maire a déclaré vouloir, lors du vote du budget municipal, réduire de 6 millions d'euros les subventions accordées aux associations. Sont visées les subventions aux associations culturelles, l'Espace 1789, la CNL, la CGT, la Bourse du travail, tout ce qu'il considère comme de gauche. Il a même supprimé la fête des associations.

Aujourd'hui, faire des économies sur les aides aux plus démunis, c'est certainement ce que le maire de Saint-Ouen appelle avoir du cœur!

B.G.



Contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale contre les violences faites aux femmes et, comme chaque année, le Collectif national pour les droits des femmes, rejoint par de nombreuses associations féministes, syndicats et partis politiques, appelle à une manifestation qui aura lieu Samedi 22 novembre 2014 à 14 h 30 à Paris - Départ Place de la Bastille

La comptabilité effrayante selon laquelle tous les trois jours une femme décède sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint reste toujours d'actualité. De même que le restent toutes les violences sexuelles qui vont des blagues sexistes au viol, en passant par les humiliations, les agressions, la violence tant physique que psychologique. Et puis, les violences exercées contre

les femmes, ce sont aussi les inégalités et les discriminations subies dans leur vie sociale et professionnelle et qui sont encore accrues par la crise et le chômage.

Une journée et une manifestation annuelles ne suffiront pas à inverser le cours des choses et abolir les violences sexistes dirigées contre les femmes, mais elles restent nécessaires pour les dénoncer.

LEUR SOCIÉTÉ

Ivry-sur-Seine : pas de trêve pour les expulsions de Roms

Les Roms ne bénéficient pas de la trêve hivernale. Rien qu'en région parisienne, des expulsions viennent de se produire à Bobigny, Saint-Denis, Sucy-en-Brie et Ivry-sur-Seine, où une trentaine de familles roms s'étaient installées l'été dernier après leur expulsion d'une commune de l'Essonne.

Elles vivaient sur deux terrains, dont un bordant les voies ferrées, mais Réseau Ferré de France a obtenu un jugement d'évacuation, prétextant un danger majeur. À l'initiative d'un collectif de soutien et de l'association Romeurope 94, plusieurs dizaines de personnes se sont mobilisées sur place, chaque jour dès 5 heures du matin, face à l'imminence de l'expulsion. Une cinquantaine de militants étaient présents quand neuf camions de CRS ont fait irruption le 13 novembre. À une personne

reprochant le manque d'humanité de cette expulsion vis-à-vis des enfants scolarisés à Ivry, le chef du cabinet du préfet, qui dirigeait les opérations, a répondu que lui aussi avait des enfants et, comme il change de poste tous les deux ans, ses enfants sont habitués aux déménagements!

Les familles ont eu juste le temps de rassembler quelques affaires et de sauver des caravanes en très mauvais état avant qu'un engin de chantier détruise tout ce qu'elles avaient péniblement assemblé pour

organiser un habitat précaire, mais tout de même mieux que la rue.

Le lendemain, quand une cinquantaine de personnes ont occupé un hôpital, aujourd'hui fermé et transformé partiellement en Samu social, le préfet a à nouveau envoyé la police, cette fois avec des chiens. Il a fallu l'insistance du collectif de soutien pour trouver un hébergement aux familles, et encore de façon très provisoire.

Plutôt que de réquisitionner les logements vides et d'en construire de nouveaux, le gouvernement préfère utiliser la manière forte contre les plus démunis. Par là-même, il renforce le racisme, la droite et le Front national.

Correspondant LO



HLM – Société 3F : le racket des bailleurs privés

La Confédération nationale du logement (CNL), une des plus importantes associations de locataires, a enclenché en justice une « action de groupe » contre le bailleur social privé 3F, qui gère près de 190 000 logements sociaux. La CNL dénonce les pénalités de 2 % du loyer que la société 3F impose aux locataires ayant un retard de paiement. Cette action pourrait concerner près de 480 000 d'entre eux.

En 2009, l'ancien 1 % patronal a laissé la place à l'« action logement ». Au fil des ans, la contribution des entreprises privées au logement social a fondu, si bien que les entreprises ayant plus de 20 salariés ne doivent

plus désormais investir que 0,45 % de leur masse salariale dans le logement social.

Même diminuées, ce sont des sommes considérables, dont une partie importante est gérée par des bailleurs privés. Même si, sur le plan juridique, ces entreprises privées à but non lucratif ne peuvent pas distribuer de dividendes, elles ne font pas pour autant le moindre cadeau à leurs locataires. La société 3F appartient au groupe Solendi, qui est un des plus gros bailleurs. Il dispose de 20 filiales immobilières possédant au total plus de 250 000 logements, et contrôle plus

de 12,4 % des fonds collectés au titre de l'action logement.

L'amende de 2 % que la société 3F s'autorise à infliger à ses locataires en dehors de toute décision de justice est révélatrice du comportement de ces bailleurs sociaux privés qui rackettent leurs locataires par le biais de charges d'habitation sans cesse à la hausse. Ils négocient par ailleurs des contrats de maintenance au rabais, comme pour les réparations d'ascenseurs, et expulsent bien plus que les offices HLM publics. Ces sociétés privées se comportent comme des vautours, et ce ne serait que justice qu'elles se fassent plumer.

P.R.

Encadrement des loyers à Paris : une usine à gaz

En septembre, le gouvernement avait cédé à la pression des promoteurs, patrons d'agences et autres requins de l'immobilier en abandonnant l'encadrement des loyers prévu par la loi Alur.

Il était alors décidé que seule la ville de Paris expérimenterait cette mesure à partir de l'automne 2014, avec un élargissement possible à quelques autres grandes villes par la suite, au volontariat et quand elles seraient prêtes.

Le ministère du Logement vient d'annoncer que ces délais ne pourront pas être tenus et que l'encadrement des loyers ne sera appliqué à Paris, au plus tôt, qu'au premier trimestre 2015. Cette mesure impose que le loyer demandé à un nouveau locataire n'excède pas 20 % d'un loyer médian fixé par le préfet et calculé auparavant par un observatoire local. Mais que de difficultés pour calculer ce loyer médian ! L'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne chargé de cela doit au préalable obtenir l'agrément du Comité régional

de l'habitat et de l'hébergement, qui ne se réunira que... mi-décembre. Il doit aussi attendre qu'un Comité scientifique de l'observation des loyers définisse la méthodologie à suivre pour la collecte des données et les règles de diffusion des résultats. Or le décret de création de ce nouveau comité n'est paru que le 5 novembre...

Dans ces conditions, l'encadrement des loyers n'est pas près de voir le jour à Paris. D'autant moins que la loi Alur prévoit d'ores et déjà la possibilité pour les propriétaires de demander un « complément de loyer » qui s'ajouterait à ce loyer de référence dans le cas d'un appartement bien exposé, confortable ou bien situé... Les propriétaires parisiens n'ont donc pas trop de souci à se faire.

Valérie Fontaine

Euro de football 2016 : gagné d'avance

Le ministre des Sports, Patrick Kanner, a confirmé que l'UEFA, organisatrice de la Coupe d'Europe des nations de football qui se déroulera en France en 2016, sera totalement exonérée d'impôts sur cette opération. Ce but en or vient après les deux milliards d'euros d'investissements publics dans les stades et leurs accès, après l'astuce fiscale qui permet aux joueurs millionnaires d'échapper à l'impôt à 75 % et après la billetterie taxée à 5,5 %, comme les produits de première nécessité.

Le ministre a affirmé qu'il s'agissait d'un accord donnant-donnant car, dit-il, l'UEFA a promis de verser vingt millions d'euros aux villes organisatrices, vingt autres à la Fédération française de football et paiera 23 millions pour la location des stades. Mais c'est là une brouille par rapport aux

investissements publics, et aux 900 millions d'euros de bénéfices escomptés par l'UEFA.

L'organisateur n'est pas seul à se sucrer dans l'affaire.

Derrière l'UEFA, il n'y a pas que les milliardaires propriétaires des clubs et la kyrielle de dirigeants qui se gobergent entre deux discours sur les vertus éducatives du sport. Il y a surtout les bétonneurs qui construisent les stades, les magnats de la télévision et de la publicité qui retransmettent les matches, les équipementiers et les fabricants de soda et de bière, les banques, qui comme partout prennent leur pourcentage.

Les règles du football professionnel sont simples : deux équipes de onze joueurs, un ballon, trois arbitres, et à la fin ce sont les financiers qui gagnent.

Paul Galois

ENSEIGNEMENT

Mobilisation pour les ZEP

À Paris et dans différentes villes de province ont lieu des mouvements de grève des enseignants, soutenus par les parents d'élèves, pour conserver le classement de leur établissement en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

Si les bourgeois des beaux quartiers poussent des cris d'horreur à l'idée d'envoyer leurs enfants en ZEP, pour les familles de milieux populaires, qui vivent souvent une situation difficile, c'est au contraire l'assurance que leurs enfants travaillent dans des classes à effectif réduit, avec des crédits supplémentaires permettant aux enseignants de leur offrir une ouverture culturelle.

La carte des établissements classés ZEP est définie en fonction de plusieurs critères sociaux. Elle est revue tous les quatre ans, mais elle se fait toujours à moyens constants, c'est-à-dire qu'on prend à Pierre pour donner à Paul. Or, le plan de répartition présenté par la ministre Najat Vallaud-Belkacem prévoit

de diminuer le nombre d'établissements de ZEP pour, dit-elle, concentrer les moyens sur ceux qui en auraient le plus besoin – ce qui reste à vérifier.

À Paris par exemple, de nombreux collèges, et encore plus d'écoles, sortiraient ainsi du dispositif, constate le syndicat Sud-éducation. De plus, lorsque des collèges sont retenus, seules les écoles qui les alimentent en élèves pourront obtenir le classement en ZEP, ce qui en exclura nombre d'autres qui, pourtant, présentent tous les critères sociaux pour rester dans le dispositif.

Enlever les quelques moyens supplémentaires donnés aux enfants de milieux populaires, telle est la politique éducative de ce gouvernement.

Marianne Lamiral

Nos lecteurs écrivent : réforme des rythmes scolaires dans une ville populaire

En tant qu'employée dans les écoles, je vous fais part de mon expérience de la réforme des rythmes scolaires.

Pour les employées en contrat précaire, embauchées majoritairement pour vingt heures par semaine et 676 euros net (certaines d'entre nous touchent encore moins que cela), la charge de travail dans le nettoyage, la cantine ou la surveillance des enfants s'est accrue, car il n'y a pas eu d'embauches. Les titulaires doivent désormais faire de la polyvalence et sont envoyés dans tous les services. Les animateurs qui ont été embauchés pour les temps d'activités périscolaires (TAP), eux, n'ont qu'un budget réduit et font appel régulièrement sous forme d'affiches à la générosité des parents pour compléter le matériel d'animation culturel ou sportif.

La municipalité a fait aussi appel à des bénévoles des associations et des clubs de la ville. Malgré toute leur bonne volonté, ils sont souvent dépassés,

mais comment pourrait-il en être autrement quand, par exemple pour le basket, le groupe d'enfants est à plus de vingt? Enfin, avec le mauvais temps qui arrive, les enfants ne peuvent plus jouer à la balle au prisonnier à l'extérieur et sont donc tous mis à l'intérieur et parfois à vingt dans de toutes petites salles de réunion pour faire des jeux de société.

Nous savons que dans des villes aux finances plus aisées, les enfants peuvent apprendre le tir à l'arc ou aller au conservatoire découvrir réellement la musique, et tout cela en petits groupes bien encadrés. Mais dans les villes populaires, aux écoles surchargées, cette réforme est un recul des conditions de travail pour le personnel et apporte vraiment peu de choses aux enfants.

Une lectrice de la région lilloise

Travail gratuit pour les stagiaires

En Seine-Saint-Denis, une bonne partie des étudiants stagiaires professeurs des écoles n'ont pas reçu la totalité de leur paye depuis qu'ils sont en poste début septembre. Ainsi, à la mi-novembre, certains n'ont perçu que 1 000 euros d'avance. L'administration promet de régulariser leur salaire d'ici... au 22 décembre!

Plus de 200 d'entre eux seraient concernés, sur 600 étudiants stagiaires en Seine-Saint-Denis. Parfois leur situation est dramatique, par exemple pour ceux qui ont des enfants. Mercredi 12 novembre, à plus d'une centaine, ils se sont rassemblés devant le rectorat de Créteil pour demander le versement de toutes les payes et le paiement par l'Éducation nationale des frais engendrés par ces retards: agios, frais de dossiers.

Mais le rassemblement ne portait pas que sur ce problème. En effet, les nouveaux stagiaires sont comptabilisés dans les postes créés (les fameux 60 000 postes promis par Hollande) alors qu'ils ne sont devant les enfants que deux jours et demi par semaine. Les autres jours doivent être consacrés à étudier à l'ESPE, les ex-IUFM, pour préparer un Master 2. La première année, de nombreux stagiaires croulent sous les

tâches de préparation pour les élèves, et le Master vient passablement en rajouter. Le rectorat ne veut pas donner de chiffres, mais des dizaines de nouveaux stagiaires ont démissionné pour cette raison depuis septembre.

Les étudiants stagiaires demandent donc un réaménagement des conditions de formation pour avoir plus de temps à consacrer à la préparation de la classe. Quant au salaire retardé, le fait n'est pas nouveau pour les enseignants débutants, ce qui est d'autant plus choquant pour un gouvernement qui a le culot de dire que l'Éducation est une de ses priorités.

Correspondant LO

Toulouse : l'éducation mise à mal



À Toulouse, jeudi 6 novembre, les enseignants en grève et les parents d'élèves des écoles du quartier populaire d'Empalot se sont rassemblés devant le rectorat pour dire leur opposition au projet de la ministre de l'Éducation nationale en matière de classement en REP (Réseau éducation prioritaire) nouveau nom des ZEP.

C'est à la mi-décembre que la carte des établissements scolaires classés en REP sera rendue publique. Pour les quatre prochaines années, les écoles, collèges et lycées classés en REP conserveront des moyens augmentés en budget et en personnel par rapport aux autres établissements. Les effectifs de classe continueront à ne pas dépasser 25 élèves en maternelle et 21 en classe élémentaire, contre 32 et 27 ailleurs.

Or, vu les nouveaux critères définis par la ministre, plusieurs établissements de quartiers

populaires seront exclus du dispositif.

Là où l'information a filtré, la mobilisation commence à s'organiser. C'est le cas dans le quartier d'Empalot qui est un quartier très touché par le chômage et la précarité, et où, depuis des années, les moyens alloués aux écoles sont insuffisants face à la situation des familles qui n'a cessé de se dégrader.

Le rectorat a confirmé son intention de sortir ces écoles de l'éducation prioritaire. Il a cherché à rassurer en promettant qu'il y aurait des compensations

au niveau local. Cela n'a rassuré personne: à l'heure où l'État cherche à faire 50 milliards d'économies, où il réduit de 10 milliards le budget des collectivités, personne ne peut croire qu'il y aura au niveau local la moindre marge de manœuvre. Les parents et les enseignants des cinq écoles du quartier se réunissent chaque semaine pour organiser la mobilisation. Une marche de défense de l'école a rassemblé 300 personnes de la cité et plusieurs écoles ont été bloquées par les parents. Jeudi 20 novembre, les enseignants seront de nouveau en grève et manifesteront avec les parents d'élèves.

Ce sont des moyens supplémentaires dont les établissements ont besoin, pas de coupes dans les budgets!

Correspondant LO

Ukraine : du bras de fer international à la « guerre totale » ?

Sur fond de bruit de bottes dans l'Est sécessionniste de l'Ukraine, le président russe Poutine a tenu le devant de la scène au sommet australien du G20 à Brisbane. Il s'y est retrouvé au centre des critiques des dirigeants occidentaux, tel Obama qui a dit vouloir « contrer l'agression de la Russie contre l'Ukraine, agression qui menace le monde entier ».

Ils montrent leurs muscles

Dans la foulée, l'Union européenne a allongé la liste des responsables russes et ukrainiens prorusses auxquels elle interdit son territoire. Puis l'Élysée a interdit aux matelots russes – qui s'y entraînent depuis des mois – l'accès au *Vladivostok*, un des deux navires de guerre que les chantiers de Saint-Nazaire ont construits pour la marine russe. En réplique à ces sanctions, Poutine a expulsé des diplomates polonais et allemands accusés d'espionnage.

Si les protagonistes haussent le ton, les affaires ne perdent pas leurs droits. Ainsi, Hollande a redit que, « les conditions de la livraison [des deux Mistral] n'étant pas réunies », lui seul décidera quand elle aura lieu.

Dans un éditorial consacré à la Russie, *Les Échos* écrivent qu'annuler leur vente aurait « des conséquences financières pour la France mais aussi pour l'emploi à Saint-Nazaire et, au-delà, pour la crédibilité de la signature de l'État français ». Autant de « bonnes » raisons que Paris partage avec ses homologues européens et qui faisaient titrer ce quotidien : « Les Européens restent modérés face à la Russie. »

Une rivalité qui pousse à l'affrontement

Mais dans une Ukraine que se disputent les puissances occidentales et le Kremlin, la « modération » n'est de mise ni d'un côté ni de l'autre. La trêve signée en septembre n'a jamais été respectée. Chaque jour apporte son lot de victimes civiles et militaires. Et depuis

que des élections présidentielles ont eu lieu dans les fiefs séparatistes de Donetsk et Lougansk, l'heure est à l'escalade. Côté séparatiste, les renforts en hommes et en armes affluent de Russie. Quant au président ukrainien, il se dit « préparé à un scénario de guerre totale », avec « notre armée [qui est] en meilleur état » car « nous recevons du soutien du monde entier ».

De Kiev à Moscou : la politique du pire

Mais cette guerre ne se mène pas sur le seul terrain militaire. Ainsi, le président ukrainien vient de décréter l'arrêt des activités des institutions publiques dans le Donbass sécessionniste. Retraites et salaires n'y seront plus versés, particuliers et entreprises n'auront plus de comptes bancaires ; les services publics ne seront plus assurés. On évacuera les fonctionnaires vers d'autres régions. En plus de la guerre, c'est l'asphyxie économique pour les populations locales.

Kiev sait bien, comme l'a déclaré à la presse son gouverneur de Lougansk, que

dans toute la région, même là où se trouvent des militaires loyaux à Kiev, « l'opinion est prorusse à 80-95 % ». Mais, en prenant ces mesures qui reconnaissent la partition du pays, le gouvernement central fait le pari que les habitants de ces régions, pris à la gorge, se détourneront du Kremlin et de ses partisans locaux. À plus grande échelle, en soumettant la Crimée à un blocus étroit, Kiev mise sur le fait que Moscou ne pourra pas durablement ravitailler par mer ses deux millions d'habitants...

Le Kremlin, lui, tout en s'assurant des appuis à l'est et au sud de l'Ukraine, compte sur le dénuement financier du pouvoir ukrainien pour que, l'hiver approchant, il doive négocier un accord politique et économique aux conditions de Moscou, ne serait-ce que pour assurer le chauffage de la population. En tout cas, les officiels ukrainiens reconnaissent en être incapables. Ils ne parviennent même pas à assurer que, dans les régions de l'Est qu'ils contrôlent, les salaires soient versés. Ainsi, dans les mines de Selidovo

et de Novogradovka, les mineurs, n'ayant rien touché depuis septembre, se sont mis en grève.

Pareille situation n'est pas rare, et dans tout le pays. La guerre a aggravé l'état de délabrement de l'économie, déjà en récession avant qu'elle n'éclate. Il y a bien sûr les dépenses publiques qu'elle entraîne, les destructions qu'elle provoque. Mais en plus, dans chaque camp, militaires et paramilitaires tuent, volent, rançonnent la population, y compris les autorités locales, pour autant qu'il en subsiste.

Et du fait que la population, toutes régions confondues, est plongée dans une catastrophe qui n'en finit pas, les Obama, Hollande ou Merkel n'en ont cure. Eux et leurs banquiers attendent de leurs alliés de Kiev, mais aussi du Kremlin, qu'ils garantissent leur ordre, et leurs profits. Et peu leur importe si, dans cette « guerre totale » qu'on leur mène, les travailleurs d'Ukraine en crèvent, dans tous les sens du terme.

Pierre Laffitte

Autour de la livraison du Mistral

La France doit-elle livrer le porte-hélicoptère Mistral à la Russie ? Bien sûr que oui, répondent les milieux patronaux. « Toute commande doit être honorée », « il en va de la crédibilité des entreprises françaises »... et de leurs futurs contrats avec la Russie. Avec eux, les choses sont simples. Les seules morale et diplomatie qui comptent, c'est le Business.

Pour Hollande, la question est autrement embarrassante. Ce n'est pas qu'il soit plus épris de paix et de principes moraux que les marchands d'armes. Si c'était le cas, la France ne serait pas le premier fournisseur d'armes de l'Arabie saoudite ou des Émirats arabes unis ni le 4^e exportateur mondial.

Le problème, c'est que cette livraison, prévue courant du mois de novembre, tombe en plein bras de fer avec la Russie, accusée d'être fauteur de guerre en Ukraine. Comment justifier la livraison d'un engin de guerre à la Russie quand la France et l'Europe, derrière les États-Unis, ont décidé d'un blocus économique pour l'affaiblir ?

Pris en tenaille entre les intérêts commerciaux de la France et l'opposition qu'il manifeste, pour l'heure, vis-à-vis de la Russie,

Hollande a décidé... de ne pas trancher et de suspendre la livraison, dans l'espoir que les tensions politiques se tassent. De

fait, le Mistral est devenu un nouvel enjeu de la rivalité entre les puissances occidentales et la Russie. Depuis une semaine, Poutine et Hollande jouent une espère de poker menteur autour du Mistral dont personne ne peut savoir comment il se terminera.

Dans cet affrontement, les travailleurs, à commencer par ceux de Saint-Nazaire qui ont construit le

premier Mistral et sont en train d'en construire un second, n'ont à prendre partie ni pour les uns, ni pour les autres. Ce n'est pas non plus à eux de répondre à la question de savoir s'il faut ou non livrer le Mistral. Et faire croire que les travailleurs auraient à soutenir la livraison à la Russie au nom de l'emploi relève de la manipulation.

Les ouvriers des chan-

tiers n'ont demandé ni de construire des navires de guerre, ni de les vendre à la Russie. À choisir, nombre d'entre eux auraient sans doute préféré travailler à la construction de navires plus utiles à la société. Le patronat et le gouvernement se sont mis dans une situation impossible, c'est à eux d'en assumer les tenants et les aboutissants.

Lila Vermer



Russie : dans l'étau de la crise ukrainienne et de la crise mondiale

La devise russe, le rouble, n'en finit pas de plonger. En une semaine, elle a perdu 10% de sa valeur, et 25% depuis le début de l'année. La banque de Russie a d'abord cherché à maintenir son cours. Mais elle vient de jeter l'éponge après y avoir perdu un cinquième des réserves de devises du pays. Cela a aussitôt provoqué, chez ceux qui en ont les moyens, les riches et les entreprises, une ruée sur le dollar et l'euro, et une nouvelle chute du rouble.

L'inflation recommence à s'emballer, aggravée par l'embargo décidé par Moscou sur certains produits alimentaires venus d'Europe et d'Amérique. Les prix s'envolent, surtout sur les produits de base, ce qui frappe la population.

Quant à l'économie, ses rythmes de progression chutent depuis 2012. Au point qu'ils frisent actuellement 0%.

Les raisons de cette situation ne sont pas nouvelles: les finances du pays dépendent de façon quasi absolue de sa production et surtout de son exportation d'hydrocarbures. Or, contre-coup de la crise mondiale de 2008, la production, qui a partout ralenti, même dans les pays prétendus émergents telle la Chine, nécessite moins d'énergie. Du coup, les prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux ont notablement diminué: de l'ordre de 20 à 25%. Ils ont d'autant plus baissé, et en conséquence les revenus de l'État russe, qu'outre-Atlantique la production locale de gaz ou de pétrole de schiste s'est substituée en partie aux importations d'hydrocarbures conventionnels.

L'extrême dépendance de la Russie à l'égard des fluctuations des marchés mondiaux dit bien que, malgré les coups de menton

impériaux de Poutine, ce pays est loin d'avoir la puissance économique que prétend le Kremlin.

Mais la baisse des cours du pétrole n'est pas seule en cause. La Russie est aussi victime de la crise ukrainienne. Et de bien des manières. Résultat des sanctions occidentales, ses grandes entreprises n'ont plus guère la possibilité de se refinancer sur les marchés internationaux.

Pire, avec le conflit en Ukraine, les capitaux qui se trouvaient dans des banques ou des usines russes ont entrepris de fuir, comme à chaque fois qu'une ombre obscurcit le ciel économique du pays. Seulement, cette fois-ci, ce sont pas moins de 100 milliards d'euros qui ont fui la Russie.

Si la chute des cours pétroliers et les conséquences du conflit ukrainien devaient avoir pour résultat durable une hausse des prix conjuguée à une dégradation des salaires et des services publics, Poutine et la haute bureaucratie d'État auraient tout à craindre du mécontentement social que cela pourrait provoquer. En tout cas, ils s'y préparent: en s'efforçant de souler la population de fumée patriotarde et de gloire guerrière.

P.L.

Burkina Faso : l'armée tire les ficelles de la transition

Le 31 octobre dernier, un soulèvement populaire chassait le dictateur Blaise Compaoré, au pouvoir depuis vingt-sept ans. La France était intervenue pour faciliter son évacuation en Côte d'Ivoire, où il vit actuellement un exil doré. Le lieutenant-colonel Isaac Zida, commandant en second du Régiment de la sécurité présidentielle, la garde prétorienne de l'ancien dictateur, avait pris le pouvoir et affirmé qu'il le remettrait à un civil dont la tâche serait d'assurer la transition et d'organiser des élections présidentielles en novembre 2015.



Un Conseil national de transition vient de nommer Président de la transition Michel Kafando, un ancien ambassadeur à l'ONU. Il s'agit de l'un des deux candidats civils qui étaient proposés... par l'armée!

L'armée contrôle la situation...

Pendant les trois semaines qui ont suivi la chute du dictateur, le lieutenant-colonel Zida s'est efforcé de rassurer les représentants des puissances impérialistes. Il a reçu les chefs d'État de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et pris l'avis de l'Union africaine, ce club de dictateurs qui règnent en Afrique. Les chefs des partis d'opposition au régime de Compaoré, dont la plupart sont des ex-membres du CDP, l'ancien parti au pouvoir, ou des opposants de plus fraîche date, se sont précipités auprès des militaires pour les adouber.

Les leaders du «Balai citoyen», mouvement civique en pointe dans la lutte contre le régime, en ont fait autant et ensemble ils ont accouché d'une «charte» dite de «transition». Celle-ci ne dit pas un mot sur la réalité du pays, ne remet pas en cause les vingt-sept ans de dictature, et surtout n'apporte aucune solution aux problèmes réels de la population et de la jeunesse burkinabés: corruption, misère, vie chère, chômage, absence de soins et d'éducation.

Ces politiciens, ces profiteurs de tous acabits, ces chefs religieux et coutumiers se sont donc retrouvés, aux côtés de l'armée, au sein de ce Conseil national de transition autoproclamé, pour faire en sorte que les choses changent le moins possible.

Et il est significatif que l'armée ait fait le forcing pour réintroduire dans les négociations certains dignitaires du CDP, parti de la dictature, qui est vomé par la population pauvre. Tous ces gens-là n'ont qu'une seule crainte: que la population ne redescende dans la rue et menace leurs privilèges.

... et met en place un homme de paille
Personne n'est dupe du jeu qui se joue

au sommet de l'appareil d'État. À l'annonce de la nomination du diplomate, certains étudiants de l'université de Ougadougou, la capitale, qui avaient activement participé aux manifestations, affirmaient en substance que le problème n'était pas «de changer un homme mais le système»; tandis que d'autres voyaient en lui, à juste titre, «l'homme de l'armée». Michel Kafando n'est qu'un homme de paille dont la feuille de route est déjà toute tracée par les militaires: organiser un semblant d'élection comme cela se passait sous Compaoré et tromper les masses pauvres. Il n'a absolument aucune autre marge de manœuvre.

Quand l'armée affirme «rendre officiellement le pouvoir aux civils» et «se mettre en retrait», c'est pour mieux faire croire que les choses changent, tout en tirant les ficelles en coulisses. Son rôle est de maintenir l'ordre, de préserver les intérêts des dignitaires du régime – dont tous n'ont pas pu s'enfuir – et de l'impérialisme pour qui la stabilité politique au Burkina Faso est essentielle afin d'exercer un contrôle au Sahel et au Sahara.

Certes, le dictateur est parti, mais le régime est toujours en place, avec son pilier essentiel: l'unité d'élite, le Régiment de sécurité présidentielle, surarmé et entraîné par des instructeurs français. Cette unité est celle qui a mâté les soldats mutins en 2011 et récemment fait évacuer Compaoré avec l'aide de l'armée française. Gilbert Diendéré, l'ancien chef d'état-major particulier de Compaoré et l'exécutif de ses basses œuvres, véritable chef de la garde présidentielle, n'a pas quitté le pays. Il est toujours aux commandes, poussant sur le devant de la scène un subordonné moins connu.

La population pauvre du Burkina qui, par sa force et sa détermination a réussi à faire chuter le dictateur, n'a rien à attendre de cette «transition», contrôlée par l'armée, et qui, pour l'instant, se déroule sans elle et contre elle.

René Cyrille

Au sommaire de Lutte de classe

numéro 163 - novembre 2014

- France: le gouvernement socialiste dans une nouvelle guerre au Moyen-Orient
- États-Unis: après les mobilisations de Ferguson, où en sont les Noirs américains?
- Gaza: après l'agression militaire israélienne
- Grande-Bretagne: référendum en Écosse: entre nationalismes réactionnaires
- Ukraine: un pays que ses dirigeants, le Kremlin et les puissances impérialistes précipitent dans une catastrophe sans fond
- Belgique: les succès du PTB, pour quelle politique?

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

Nouvelle-Calédonie : l'impérialisme français s'accroche à son « caillou »

À l'issue de la réunion du G20 en Australie, François Hollande s'est rendu en Nouvelle-Calédonie, un territoire français où vivent 268 000 personnes. Cette île du Pacifique a connu dans les années 80 une mobilisation importante de la population kanak contre le colonialisme de la métropole.

Hollande s'est livré à des gestes symboliques pour tenter de présenter la position de l'État français comme neutre entre les indépendantistes et leurs adversaires, les loyalistes hostiles à l'indépendance. Certains lui ont reproché cette apparente neutralité alors même que les politiciens locaux ne parviennent pas à s'entendre pour appliquer les accords en vue d'un éventuel référendum sur l'indépendance. Des

loyalistes ont d'ailleurs manifesté contre cette perspective.

Il y a plus de trente ans, de nombreux Kanaks s'étaient mobilisés contre les injustices coloniales et le racisme. À cette époque, l'impérialisme français était intervenu, assainissant les indépendantistes les moins susceptibles de faire un compromis avec Paris. Ce fut le cas d'Eloi Machoro éliminé alors que Fabius était Premier

ministre, et de ceux de la grotte d'Ouvéa sous un gouvernement Chirac.

Ayant ainsi protégé le pouvoir local des politiciens caldoches – les descendants de colons – Paris entama des négociations avec des représentants kanaks, comme Jean-Marie Tjibaou, avec pour objectif un partage du pouvoir.

En 1988, puis en 1998, l'État français avait soigneusement remis à plus tard l'épineux problème de l'indépendance en prévoyant une consultation électorale à l'horizon 2018. Hollande ne fait donc que poursuivre la politique d'attente face à un problème que le colonialisme français a créé. Pendant

un siècle et demi la Nouvelle-Calédonie a été peuplée non seulement d'Européens – notamment de déportés et de bagnards – mais aussi de travailleurs coloniaux d'Asie et du Pacifique « importés » comme mineurs ou ouvriers au point de marginaliser complètement les Kanaks sur leur propre île.

Sans tenir compte des sentiments de ces différentes populations, l'impérialisme français a mis en place l'exploitation du nickel par de grandes compagnies minières comme Eramet ou Xstrata. Cette activité économique continue d'enrichir ces grands groupes et les retombées économiques font vivre

les politiciens y compris les Kanaks qui se partagent les pouvoirs. Mais ni les mineurs de nickel, ni les ouvriers des fonderies ne profitent évidemment des richesses qu'ils extraient et qu'ils transforment. Le chômage avoisine les 30 % dans les villages kanaks.

Même si un référendum sur l'indépendance politique à l'égard de la France ne suffirait pas à remettre en cause la mainmise des multinationales minières, les Kanaks sont parfaitement en droit de l'exiger. Ce n'est sûrement pas à des milliers de kilomètres que le sort des populations de Nouvelle-Calédonie doit se décider.

Lucien Déroit

États-Unis : Missouri, l'état d'urgence pour protéger le racisme

Le gouverneur démocrate du Missouri, Jay Nixon, a déclaré l'état d'urgence, ce qui l'autorise à mobiliser la Garde nationale. Cette décision a été prise alors qu'un « grand jury » doit rendre dans les semaines à venir sa décision concernant la mise en examen de Darren Wilson.

Le 9 août dernier, ce policier blanc de Ferguson, une ville de la banlieue de St-Louis, avait tué un jeune Noir non armé, Michael Brown. Plusieurs témoins avaient rapporté que le jeune Michael avait

les mains en l'air lors des coups de feu.

Ce meurtre avait déclenché une vague de colère et de protestations dans les jours et les semaines qui ont suivi, cet épisode étant une des manifestations

fréquentes du racisme des forces de l'ordre. Survenu après de nombreux autres cas similaires, le meurtre de Michael Brown rappelle que, 150 ans après l'abolition de l'esclavage, un demi-siècle après le mouvement des droits civiques, être un jeune Noir qui marche dans la rue, c'est avoir une cible dans le dos.

La Garde nationale, qui est une force militaire, a souvent servi à réprimer les mobilisations populaires,

contre des grèves, des manifestations, ou encore contre les émeutes des ghettos noirs des années 1960, ou de Los Angeles en 1992. Elle est également utilisée pour des opérations militaires extérieures, par exemple en Irak et en Afghanistan. Elle avait été utilisée en août à Ferguson contre les manifestants. Depuis des semaines, des éléments ont fuité dans la presse, pour essayer de discréditer Michael Brown et de préparer

l'opinion au fait que Darren Wilson ne sera peut-être même pas mis en examen. C'est parce que les protestations ne se sont pas interrompues, et parce qu'elles promettent de reprendre de plus belle en cas de relâche, qu'est certainement mobilisée la Garde nationale.

Autrement dit, l'état d'urgence vise à protéger militairement le racisme institutionnel de la police et de la justice américaines.

Michel Bondelet

Californie, la ruée vers l'eau

Cet article est traduit du journal américain *The Spark*, du 27 octobre 2014

Quelque 25 communautés rurales, souvent pauvres, à travers les riches terres agricoles de la Californie, manquent d'eau ou vont en manquer, alors que leurs ressources, telles que des puits, des cours d'eau et des fossés d'irrigation, s'assèchent. Résultat : des milliers de foyers ne peuvent utiliser leurs toilettes, boire de l'eau, laver leur vaisselle ou leurs vêtements, voire se rincer les mains, sans avoir recours à une bouteille ou à un seau. Des familles doivent dépenser des centaines de dollars à la laverie ou pour des couverts en plastique.

La raison n'est pas la sécheresse, qui dure depuis trois ans, puisqu'à proximité de grandes

exploitations agricoles utilisent d'importantes quantités d'eau. Ces fermes qui ne bénéficient que de faibles pluies, même les bonnes années obtiennent en général de l'eau en abondance et à bon marché grâce à une énorme infrastructure de barrages, d'aqueducs et de canaux gérés à la fois par l'État fédéral et par la Californie.

En raison de la sécheresse, les équipements publics ont dû réduire le volume d'eau qu'ils livrent aux grandes fermes. Pour compenser, celles-ci ont pompé dans les nappes phréatiques des volumes record d'une eau précieuse. Elles utilisent la dernière technologie, qui leur permet de forer

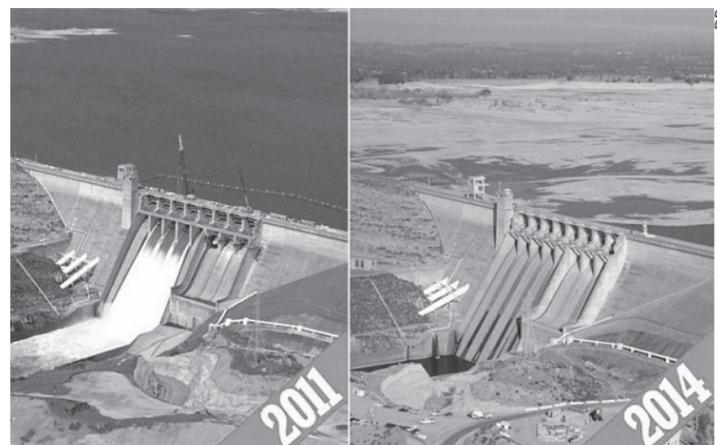
rapidement et profondément. Elles extraient aussi de l'eau située non seulement sous leur propre sol, mais des kilomètres à la ronde. En fait, ces fermes sont en concurrence pour pomper autant d'eau que possible, aussi vite que possible, dans une spirale perverse.

Les conséquences de ces siphonnages sont terribles. Ils abaissent le niveau des nappes phréatiques. C'est pourquoi le niveau des rivières diminue et les puits dont dépendent des foyers ou des communautés s'épuisent.

Le pompage excessif par les grandes fermes californiennes est un problème ancien. Il y a des décennies, il a abaissé la moitié de la vallée de San Joaquin, de près de 8,5 mètres par endroits, alors que les

couches souterraines de roche poreuse qui contenaient l'eau étaient compactées, empilées comme des crêpes. Aujourd'hui de vastes surfaces de terres agricoles s'affaissent, s'effondrent lentement, parfois de près de 30 cm par an, endommageant les constructions, les ponts, les canaux et les routes.

Certes, ces structures peuvent être réparées. Mais ce qui ne peut l'être, c'est la roche poreuse souterraine, désormais incapable de contenir l'eau. Dans leur course au profit à court terme, les grandes entreprises qui possèdent les fermes transforment la sécheresse en un bien plus grand désastre.



Folsom Lake, au nord-ouest de Sacramento.

Fast-foods : la visite de militants américains

Des militants syndicaux de la restauration rapide aux États-Unis, de KFC et Domino Pizza, sont venus en France pour discuter avec des militants syndicaux de la CFDT et de la CGT de Mac Donald's, Starbucks, KFC et Brioche dorée.

Juste avant, ils étaient passés par le Danemark et le Royaume-Uni. Ces travailleurs américains ont témoigné de leurs conditions de travail, de leurs luttes et de la nécessité de se coordonner par-delà les frontières contre les patrons des fast-foods.

Aux États-Unis, dans ces fast-foods le salaire horaire est de 7,5 dollars, à peu près 6 euros. La propagande patronale pour justifier ces bas salaires ressemble à celle qu'on entend ici : les employés des fast-foods seraient des lycéens et des étudiants se faisant de l'argent de poche. Là-bas comme ici, c'est un mensonge. Aux États-Unis, 55% des salariés sont à temps plein, plus du tiers ont plus

de 40 ans et, en moyenne, leur revenu représente la moitié des ressources de leur foyer.

Un des syndicalistes américains a pris en exemple son cas personnel et a raconté le bras-de-fer juridique engagé contre son employeur KFC. Il travaillait 84 heures par semaine dans trois restaurants différents du quartier de Brooklyn à New York, faisant de nombreuses heures non payées. Il a réussi à faire condamner la chaîne à lui verser 5 600 euros et a obtenu un contrat de 40 heures par semaine dans un seul restaurant.

Et surtout, ces militants ont témoigné de leur combat collectif. En novembre 2012, des salariés des

fast-foods de New York ont déclenché une lutte pour un salaire horaire minimum de 15 dollars. Cette lutte a pris de l'ampleur tout au long des deux dernières années. Au début du mois de septembre 2014, la mobilisation a été la plus importante. Elle a touché plus de cent villes. Les autorités y ont répondu par l'arrestation de 436 personnes.

Pour expliquer leur venue en Europe, un des syndicalistes américains a dit : « Les multinationales ont beaucoup d'argent pour nous combattre et notre seule force, c'est celle du nombre. » C'est on ne peut plus vrai. Les travailleurs qui fabriquent et vendent les mêmes hamburgers ou les mêmes pizzas de part et d'autre de l'Atlantique et qui sont exploités par les mêmes patrons, doivent se sentir solidaires les uns des autres.

Pierre Royan

Restauration : brimades en cuisine

Cinq grands chefs de restaurants ont lancé un manifeste pour « refuser la banalisation des petites violences ordinaires à tendance bizutage » subies par les commis de cuisine, des jeunes qui apprennent le métier et occupent l'échelon le plus bas dans la hiérarchie des cuisiniers.

Les exemples – tirés de leur expérience personnelle ou de témoignages récents – sont éloquentes. Ils évoquent les grandes claques, les coups de pieds ou d'ustensiles, et même un cas de brûlures infligées volontairement. Ils dénoncent aussi les humiliations fréquentes infligées pour la moindre erreur, et que beaucoup de commis acceptent sans riposter de peur de se faire rejeter par le petit milieu des cuisiniers des grands restaurants.

Atabula, le site Internet

consacré à la gastronomie qui a relayé cet appel, a depuis reçu de nombreux mails pour le remercier d'avoir levé le tabou, ce qui montre qu'il s'agit bien d'une « violence récurrente », comme l'affirment les cinq chefs dans leur manifeste.

Les responsables du secteur de la restauration ont l'habitude de se plaindre de leurs difficultés à trouver la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Quand on sait en quoi consiste le métier de commis dans une cuisine de restaurant : corvée de pluche, de vaisselle, entretien des cuisines, travail debout, horaires décalés et travail fréquent le dimanche, sans compter les brimades... et tout cela pour le smic, rien d'étonnant à ce que les vocations se fassent rares !

Valérie Fontaine

Prud'hommes de Bobigny : grève contre la réforme



Lors d'une précédente campagne électorale pour les Prud'hommes.

À l'appel de plusieurs syndicats, des conseillers prud'hommes du tribunal de Bobigny, élus dans le collège salariés, ont décidé de faire une grève des audiences à partir du lundi 16 novembre. Ils comptaient ainsi manifester leur opposition à la réforme de cette institution engagée par le gouvernement et demander plus de moyens. En effet, cette même semaine, l'Assemblée nationale doit examiner un texte permettant la mise en place par simple ordonnance d'un nouveau mode de désignation des conseillers prud'hommes.

Institués au 19^e siècle, les conseils de prud'hommes

sont composés de juges non professionnels, élus pour cinq ans par deux collèges, l'un regroupant les salariés et l'autre les employeurs. Ces tribunaux constituent souvent le seul recours pour bien des travailleurs confrontés à un licenciement abusif, à des heures de travail non payées, bref à toutes les formes d'arbitraire patronal. Face à eux, pour statuer sur ce genre de problèmes, les travailleurs trouvent donc aussi des juges qui sont des travailleurs comme eux, des militants syndicaux qui connaissent la réalité du monde du travail.

C'est à cette particularité de la justice prud'homale

que la réforme engagée entend mettre fin en supprimant l'élection des conseillers pour lui substituer un mode de désignation par les syndicats en fonction de leur représentativité.

Sous prétexte de « professionnaliser » la justice prud'homale, le ministre du Travail, François Rebsamen, entend mettre un frein à une juridiction qui protégeait encore un peu les travailleurs victimes de l'arbitraire.

Ce ministre « socialiste » s'apprête d'ailleurs à mettre en œuvre une réforme dont l'élaboration a commencé il y a quelques années sous la droite. Bel exemple de continuité.

Marc Rémy

Emploi des handicapés : un scandale

Ouvrant lundi 17 novembre la Semaine pour l'emploi des handicapés, les associations ont rappelé la situation dramatique faite par le patronat et l'État aux plus fragiles des travailleurs.

À la fin 2013, il y avait 413 000 personnes handicapées sans emploi. Leur taux de chômage a doublé en six ans pour atteindre 22%. Un demandeur d'emploi handicapé sur deux est un chômeur de longue durée. Alors que bien des travailleurs valides ne sont pas embauchés sous prétexte qu'ils sont un peu trop lents, quel espoir peuvent avoir les handicapés ? Même quand le handicap résulte d'un accident du travail, il faut se battre pour conserver son emploi et avoir un poste adapté.

Les entreprises de plus de vingt salariés sont censées employer 6% de personnes handicapées sous peine de pénalités financières, mais elles n'en emploient que 3%. Avec 4,5% de handicapés dans la Fonction publique, l'État lui-même ne respecte pas sa propre loi. Ce n'est pas là sa seule responsabilité. 29% des demandeurs d'emplois handicapés ont un niveau inférieur au CAP, ce qui en fait des victimes toutes désignées pour le chômage. Dès l'école, leur formation a été compromise faute de personnel et de crédits

pour les aider. Et même à l'âge adulte cela continue. Le président de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) dénonce le fait que « le système de formation professionnelle est en train d'exclure les handicapés. En trois ans, l'accès a été divisé par deux ».

Le budget 2015 aggrave encore la situation. 29 millions d'euros sont ponctionnés dans le budget de l'association qui gère l'aide à l'insertion des handicapés dans le privé, et 29 autres sont pris dans la caisse de l'organisme jouant le même rôle dans la Fonction publique. « Un racket budgétaire » dénonce l'Association des paralysés de France. Par ailleurs, seuls 500 postes supplémentaires seront financés dans les entreprises adaptées, anciennement nommées ateliers protégés, qui doivent employer 80% de travailleurs handicapés, alors que le gouvernement en avait promis 1 000 pour compenser le fait qu'il n'y en avait eu aucun en 2014.

Révoltant !

Daniel Mescla

Solvay, Tavaux – Jura : une semaine de grève

La grève à Solvay commencée le mardi 28 octobre a continué pendant le pont de la Toussaint et ne s'est terminée que le mardi suivant.

Depuis 2006, c'est le mouvement le plus important, tant par sa durée que par le nombre de salariés qui y ont participé. Tous les secteurs ont bougé, même

si ce n'est pas dans le même temps, ni dans la même proportion. Un secteur comme la logistique, par exemple, s'est immédiatement totalement mis en grève. En quelques heures, plus aucun camion ni aucun wagon n'a pu sortir. Au total, la grève a regroupé environ 500 grévistes, essentiellement des salariés de la production. Au regard de l'importance numérique des ingénieurs, techniciens, cadres, on peut dire qu'elle a été très suivie.

Cette grève, les syndicats l'avaient préparée depuis un moment car le secteur du PVC, soit la moitié de l'usine, va changer

de statut pour se retrouver Ineos, du nom du groupe avec qui Solvay fait une co-entreprise. C'est donc leur emploi et les acquis liés au contrat de travail Solvay qui sont en jeu. Les syndicats, notamment la CGT, ont donc pesé de tout leur poids, d'autant plus que depuis un an, la direction les lanterne. D'une certaine façon, cela a été efficace. La grève a été longue et déterminée. Comme disait un gréviste, « on a vraiment mouillé notre chemise. »

La grève a permis d'obtenir que le contrat Solvay et ses avantages soient maintenus une année de plus, soit jusqu'en 2016. Mais

surtout, le mouvement a eu un gros impact. Dans cette usine, la plus importante de la région, où les patrons se sont toujours comportés comme les seigneurs, intouchables et sacrés, le mouvement marque une rupture comme en témoignent le résultat de la collecte organisée pour les grévistes, le soutien de chefs dont certains se sont joints au mouvement, du moins au début, comme en témoigne également l'attitude des salariés des entreprises extérieures dont certains espéraient que les grilles soient fermées pour pouvoir se joindre au mouvement.

Correspondant LO



Groupe Rapp : salariés menacés en colère

Un millier de travailleurs de Mobilier européen, groupe détenu par la famille Rapp, risquent de perdre leur emploi, dont plus de 300 au siège social de Kingersheim en Alsace, et dans les 95 magasins gérés directement par le groupe.

Les salariés des 91 magasins franchisés sous la marque Atlas, Fly et Crozatier, ne seraient pas menacés pour l'instant. En liquidation judiciaire depuis septembre, Mobilier européen intéresse ses éventuels repreneurs plus par les actifs immobiliers (80 millions d'euros) et les stocks (30 millions) que par le devenir des travailleurs qui perdraient leur emploi.

Ces derniers ont, à plusieurs reprises, montré leur colère en manifestant, notamment le 7 novembre depuis le siège social jusqu'à Mulhouse, en passant par les locaux du

groupe Arpège Prévoyance. En effet, dans le cadre de la loi dite de sécurisation de l'emploi de juin 2013, le groupe Rapp a obligé ses salariés à cotiser à une mutuelle de groupe. Cette loi prévoyait qu'un salarié licencié pourrait continuer à bénéficier de sa mutuelle pendant la première année de son inscription à Pôle emploi. Mais la loi adoptée sous le gouvernement socialiste n'a rien prévu en cas de liquidation de l'entreprise. Les salariés de Rapp non seulement sont sur le point de perdre leur emploi, mais risquent de perdre leur mutuelle ! On

comprend aisément pourquoi, parmi les slogans des manifestants, on entendait « Ils sont où, les Rapetous, ils sont partis avec nos sous et nos emplois ».

Le 14 novembre, une nouvelle manifestation a

eu lieu, devant la préfecture de Colmar, pour appuyer les représentants des travailleurs reçus à Paris au ministère du Travail, pour exiger, à défaut du maintien de l'emploi, des reclassements pour tous.

Le préfet, lui, n'a pas daigné recevoir les manifestants. Un symbole du mépris dans lequel l'État et ses représentants tiennent les salariés menacés de licenciement.

V.L.



Angoulême : condamnés à l'intérim à vie ?

Le premier contrat dit CDI intérim vient d'être signé en Charente. La presse locale s'est chargée d'en faire la promotion. Dans le cadre de ces nouveaux contrats, une entreprise de travail en intérim propose un contrat lui assurant l'exclusivité des services du salarié. Celui-ci ne peut pas recourir à une

autre entreprise. Le travailleur intérimaire doit, sous peine de révocation, répondre à tout travail assigné par l'entreprise, dans la demi-journée, dans un rayon de 30 kilomètres. Il perd sa prime de 10 % de fin de mission et c'est l'employeur qui, de fait, décide de ses congés qui pourront être pris entre

deux missions.

En contrepartie, la société d'intérim garantit au travailleur un salaire de l'ordre de 1 100 euros s'il n'a pas de mission, qui peut varier en fonction du niveau de qualification. Mais cette somme, c'est à peu près ce que touche un intérimaire, assez régulièrement employé, au titre

de l'assurance-chômage de Pôle emploi !

Cette « nouveauté » résulte d'un accord signé entre le patronat et certains syndicats, en application d'une prétendue sécurisation des parcours professionnels des intérimaires, conclu en juillet 2013. La CGT et FO avaient alors refusé de signer, y

voyant à juste titre un pas de plus vers la précarité pour les 600 000 intérimaires de ce pays. L'exemple de Charente montre qu'en fait de sécurisation de son parcours professionnel, le salarié en CDI intérim est sous la dépendance de la société qui l'emploie.

Correspondant LO

Gates – Nevers : l'insécurité patronale

Lundi 17 novembre, à l'usine Gates de Nevers qui fabrique des courroies en caoutchouc notamment pour l'automobile, un travailleur a été victime d'un grave accident de travail. Il souffre de fractures multiples au bras et à la jambe...

Il s'est trouvé entraîné par la toile qui s'enroule autour des rouleaux. Avec

le bruit et l'isolement, personne n'a entendu ses hurlements. Heureusement un autre camarade, qui badageait pour sortir, a pu intervenir. Il lui doit sans doute la vie. Tous les travailleurs sont choqués de cet accident très grave.

Il y a longtemps trois ouvriers travaillaient au poste de la Calandre. Aujourd'hui

ils ne sont que deux, le troisième peut parfois apporter une aide. Mais il a son propre travail, dont l'approvisionnement, depuis que la direction a supprimé des postes de caristes. Pour l'opération qui commençait, le mode opératoire n'a pas changé : il prévoit toujours deux ouvriers seulement, mais le second est à l'autre

bout de la machine, à plus de dix mètres.

La direction va sans doute tenter de dégager sa responsabilité. Mais c'est elle qui met la pression, envoie des lettres et des convocations à entretien. C'est elle qui veut que sa production sorte à tout prix et, dans les faits, elle pousse les travailleurs à prendre des risques

pour réaliser le quota.

De toute façon, la machine aurait dû s'arrêter immédiatement et seule. Le manque de sécurité est flagrant.

Oui, la direction est responsable. Les travailleurs viennent à l'usine pour gagner leur vie, pas pour risquer de la perdre.

Correspondant LO

Accident de Brétigny : un rapport qui accable RFF et la SNCF

Le déraillement d'un train Paris-Limoges en gare de Brétigny-sur-Orge avait fait sept morts le 12 juillet 2013. Il s'agit du pire accident ferroviaire depuis 1991. Un double accident avait pourtant été évité de justesse : un train de voyageurs venant à 130 km/h en sens contraire s'était arrêté à 150 m de la voiture couchée sur les voies. La responsabilité de la SNCF et de RFF leur a valu une mise en examen.

Un nouveau rapport, commandé cette fois par le CHSCT de l'établissement, vient de rendre ses conclusions, accablantes pour la SNCF et RFF.

L'éclisse, pièce métallique qui solidarise deux rails, est à l'origine du déraillement, car elle ne tenait plus que par un boulon sur quatre. Le rapport indique l'état de vétusté de l'installation et détaille les conséquences dramatiques des coupes dans les effectifs chargés de la surveillance et de l'entretien de la voie.

Ainsi, la brigade chargée de l'entretien de l'aiguillage de Brétigny a vu ses effectifs divisés par deux entre 2000 et 2012, passant de seize à huit cheminots. « Quand un ancien partait à la retraite, il n'était pas remplacé ; c'était une question

qui ne se posait même pas. On savait que quand il partirait il faudrait faire sans lui », témoigne un cheminot.

Les visites ont été espacées et à effectif réduit. Ainsi, la dernière visite de ce secteur a été réalisée par un seul cheminot, sans « annonceur » chargé de sécuriser la voie. Du coup, le cheminot avait le choix entre mettre sa vie en danger ou faire un examen superficiel du bord de la voie. Les anomalies ne sont plus traitées sauf en cas d'urgence. À plusieurs reprises, des cheminots, conducteurs comme de la voie, et même un usager, ancien fabricant de matériel ferroviaire, ont alerté, en vain, les responsables SNCF sur la dangerosité de la zone.

Le rapport, loin de faire du secteur de Brétigny

un cas isolé, détaille au contraire les conséquences d'une politique générale décidée en haut lieu depuis vingt ans. Ainsi, un audit datant de 2005 signalait déjà que « durant ces vingt dernières années, les budgets d'entretien ont perdu 20% de leur valeur en monnaie constante et ce alors même qu'on a construit sur la période plus de 3 000 kms de voies à grande vitesse ».

Le rapport indique aussi que « entre 2000 et 2010, les effectifs de la branche Infrastructure ont diminué de 5 300 agents ». Du coup, faute d'effectifs et malgré la multiplication des travaux de nuit, de la sous-traitance, le vieillissement du réseau s'est poursuivi. La seule façon d'accroître la sécurité a été d'instaurer des ralentissements, décidés au jour le jour et communiqués au conducteur à sa prise de service.

C'est bien cette politique criminelle de suppression d'effectifs qui a entraîné l'accident de Brétigny, hélas bien prévisible.

Christian Bernac



En gare de Brétigny, après l'accident



L'éclisse

SNCF Bretagne : le chantier qui tue

Dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 novembre, un ouvrier de l'entreprise Colas-Rail travaillant à la rénovation de la voie ferrée entre Rennes et Redon est mort après avoir eu la jambe sectionnée par la machine sur laquelle il travaillait.

L'accident s'est produit de nuit, sous une pluie battante et avec très peu d'éclairage. L'ouvrier a glissé et a été heurté par un chariot resté en fonctionnement, alors qu'il tentait de résoudre un incident électrique sur une machine dite « train de coupe ».

Cette machine est disposée sur la voie ferrée, fait près de 800 mètres de long et permet d'enlever les anciens rails, traverses et ballast afin de les remplacer. Sur ce train de coupe, les ouvriers sont confrontés à des pannes à répétition et contraints d'intervenir alors qu'une partie

des éléments du train continue à fonctionner. De plus, sur ce chantier de renouvellement de voies, ils travaillent depuis des mois de nuit et jusqu'à cinq nuits d'affilée. Mais ce chantier n'est pas un cas isolé. Il y a plusieurs mois déjà, sur un autre chantier, des cheminots SNCF et de Colas-Rail avaient débrayé ensemble contre l'accumulation des travaux de nuit et les risques que cela implique.

Aujourd'hui, ce travailleur est mort parce que,

pour les propriétaires, l'entreprise Colas, liée au groupe Bouygues, comme pour le donneur d'ordre, le groupe SNCF, les travaux doivent aller vite, toujours plus vite.

Peu de temps après l'accident, il a fallu rendre la voie à la circulation des trains de voyageurs. Le vendredi, les patrons envoyaient un message aux cheminots pour les inciter à reprendre la production. Dès le lundi 19 novembre au soir, sans même attendre

les premières conclusions du CHS-CT extraordinaire et malgré la préconisation de l'inspection du travail, ils ont fait remettre en route la machine tandis qu'une cellule psychologique était mise en place.

Autant dire que pour garantir leur sécurité et interdire qu'un tel accident mortel ne se reproduise, les travailleurs ne peuvent compter sur personne d'autre que sur eux-mêmes.

Correspondant LO

Hôpital de Belfort-Montbéliard : on frôle la catastrophe

Vendredi 14 novembre, le personnel des urgences de l'hôpital de Montbéliard a lancé une alerte pour dénoncer les conséquences de la fusion des hôpitaux, de la « mutualisation des moyens », des suppressions de postes et de lits, de la nouvelle organisation mise en place au début du mois : vingt-cinq patients en attente d'une place, dont la moitié depuis la veille, sur un lit pour les plus chanceux, sur un brancard pour

les autres, sept en attente d'être examinés. Le personnel ne savait plus où donner de la tête.

Cette situation, à la veille du week-end qui voit toujours un afflux aux urgences, est grosse de dangers pour les patients comme pour le personnel. C'est la responsabilité de ceux qui raisonnent avec un tiroir-caisse à la place du cerveau : direction et gouvernement.

Correspondant LO

Clinique des Chaumes – Montauban : des salariés payés en dessous du smic

La clinique des Chaumes, à Montauban, emploie près de 450 salariés. Suite à un mécontentement général sur les conditions de travail qui s'exprime à l'approche des prochaines négociations salariales (NAO), la CGT a organisé une assemblée générale, le 14 octobre. Plus d'une centaine de travailleurs étaient présents.

Parmi les revendications : augmentation de 3% du point d'indice, création de postes supplémentaires, suspension de toutes les réorganisations en cours, restitution d'un jour de congé

annuel, revalorisation de 0,76% des œuvres sociales du comité d'entreprise. Les salariés présents ont été surpris de découvrir des brancardiers et des agents hospitaliers payés en dessous du smic. L'assemblée générale s'est terminée par un appel à un débrayage le 22 octobre.

À la veille du débrayage, sentant sans doute la détermination de beaucoup, la direction a satisfait un certain nombre de revendications : alignement des bas salaires sur le niveau du smic, octroi d'un jour

de congé supplémentaire, revalorisation de 0,75% des œuvres sociales du CE et augmentation de 10% de la prise en charge employeur de la complémentaire santé. Elle s'engage en outre à maintenir les effectifs, et à les augmenter si besoin.

Le débrayage n'a finalement pas eu lieu. Bien que la direction n'ait encore rien lâché sur les salaires, tout le monde était satisfait d'avoir obtenu ces points et de se retrouver nombreux et solidaires en assemblée générale.

Correspondant LO

JPM – Moulins : licencié et pollueur

En juillet 2013, le groupe Assa Abloy a fermé l'usine JPM de Moulins, spécialisée dans la forge et le travail des métaux, provoquant 160 licenciements. Maintenant qu'elle est vide, le groupe veut la vendre et, comme pour toute vente, une analyse des pollutions éventuelles a été effectuée. C'est là que les voisins qui habitent en contrebas de l'usine JPM ont constaté que leur maison était gravement polluée au trichloroéthylène et au perchloroéthylène.

Pour le trichlo, le haut conseil de la santé publique a fixé le seuil à deux microgrammes par mètre cube d'air. Or, dans la maison, les relevés sont de 8,12 micros dans le salon, 6,41 dans la chambre des enfants et 17,5 dans le garage. Pour le perchloroéthylène, le seuil est à 250 microgrammes, mais le salon affiche 1991 microgrammes, la chambre des enfants 1435, la cave 4220! Ces solvants chlorés

se retrouvent aussi dans la nappe d'eau souterraine, qui sert à arroser le potager.

Tous ceux qui ont travaillé à JPM savent que les bacs de trichlo étaient à l'air libre et qu'il n'y a eu une station d'épuration que quelques années avant la fermeture de l'atelier du traitement de surfaces. Encore a-t-il fallu la mort de centaines de poissons dans le cours d'eau derrière l'usine pour que la direction s'occupe du problème. Les poumons des travailleurs, quant à eux, avaient déjà été exposés depuis des années.

Pour l'instant, le groupe Assa Abloy a fait installer un extracteur d'air dans la maison mais il n'a toujours pas l'intention de la racheter. Un procès est en cours.

Même fermée, l'usine JPM continue de nuire en empoisonnant la vie de ses voisins.

Correspondant LO

Chapelle-Darblay – Grand-Couronne : non aux licenciements!

L'entreprise finlandaise UPM-Kymmene vient d'annoncer qu'elle comptait arrêter une unité de production de son usine de papier Chapelle-Darblay à Grand-Couronne en Seine-Maritime. La conséquence en sera la suppression de 196 des 390 postes, selon des modalités qui seront annoncées au comité central d'entreprise du 27 novembre. Cette décision s'inscrit dans un plan européen de 550 suppressions d'emplois.

UPM est un des premiers producteurs mondiaux de papier pour la presse. Elle

invoque le déclin de ce support pour justifier les suppressions de postes. Cette multinationale, au chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros, a fait 335 millions d'euros de profits en 2013. Autant dire que la baisse de la demande en papier due au déclin de la presse écrite va juste écorner ses profits et que rien ne justifie de diviser par deux les effectifs de l'usine de Grand-Couronne.

Répartition du travail entre tous avec maintien du salaire, UPM doit payer!

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent : la pension d'invalidité n'arrive plus

J'ai travaillé dans le bâtiment et je suis maintenant invalide. Depuis deux ans je touchais une pension.

Avant décembre 2013, il m'a fallu refaire un dossier pour renouveler cette pension. En effet depuis quatre ans, il faut le faire tous les deux ans. Mais, surprise, en mai 2014, le paiement de ma pension s'est arrêté et je n'ai touché aucun revenu ce mois-là. Le loyer et les différentes dépenses, ne se sont pas arrêtés pour autant!

À la CAF de Rosny-sous-Bois, qui gère mon dossier, on m'a répondu qu'il y avait au moins six mois de retard

et qu'en attendant je devais m'inscrire pour toucher le RSA. Plusieurs personnes sont dans le même cas que moi, avec un revenu mensuel qui est passé de 792 euros de pension à 439 euros de RSA.

Voilà une des conséquences des restrictions budgétaires et du manque de personnel dans les services publics. Si j'ai neuf euros de plus sur le RSA depuis septembre, mon revenu a diminué de 344 euros depuis le mois de mai, soit de 43,4%!

Un lecteur de Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

Grands magasins : salariés contre le travail du dimanche et de nuit

Vendredi 14 novembre plusieurs centaines de salariés des grands magasins du 9^e arrondissement de Paris se sont retrouvés, ainsi que des employés du BHV et de Gibert Jeune, pour manifester contre le travail du dimanche.

Par un arrêté ministériel, Macron entend en effet permettre l'ouverture dominicale dans les « zones touristiques de dimension internationale », ainsi que les nocturnes jusqu'à minuit. En dehors de ces zones, le nombre de dimanches travaillés pourrait passer de cinq à douze. Le boulevard Haussmann et la gare Saint-Lazare, ainsi que d'autres gares parisiennes, devraient dans ce cadre être classés « zone touristique ».

Sera-t-il même encore question de volontariat et de paiement du dimanche

à 200 % comme actuellement? Rien n'est moins sûr, comme l'a laissé entendre le président du Printemps lors du dernier comité central d'entreprise. C'est pour protester contre cela que les salariés de cet établissement étaient nombreux à être en grève pour la manifestation, ce qui a obligé la direction du magasin à fermer des étages, faute de personnel.

Les manifestants ont

défilé aux cris de : « Augmenter les salaires, pas les horaires! », « Travailler le dimanche, c'est non, non, non, travailler la nuit c'est non aussi! », jusqu'à l'hôtel de ville où une délégation devait être reçue. Les salariés des magasins ne veulent pas que leur vie soit décidée par le patronat et entendent bien résister. Leur lutte est aussi celle de tous les salariés.

Correspondant LO



Île de la Réunion – Écochimie : accidents pour cause d'économies

Écochimie Sarl est une entreprise de quinze salariés située dans la zone d'activité de la Mare à Sainte-Marie. Elle conditionne des produits chimiques pour les blanchisseries, les équipements de voitures, les produits environnementaux, etc.

Elle dispose d'une chaîne de production où les ouvriers sont chargés de transvaser, sans protections particulières, des produits toxiques et corrosifs de fûts, en général de trente kilos, dans des bidons de quelques litres. Pas de combinaisons adaptées, pas de lunettes de protection, des gants souvent troués, une formation sur le tas, des pressions constantes de la direction pour accélérer les cadences, un flicage pendant les pauses de travail.

Les fûts de produits toxiques dont certains pèsent jusqu'à 270 kg sont stockés à l'extérieur, en plein soleil, en équilibre instable à plusieurs mètres de hauteur, risquant de chuter au moindre choc. La direction ignore totalement les règles élémentaires de sécurité, malgré les demandes des salariés et les rappels à l'ordre de



l'inspection du travail, raison pour laquelle quatre accidents graves ont eu lieu ces dernières années.

Il y a huit ans, deux ouvriers ont eu le visage abîmé par une projection de pyroxyde d'hydrogène, alors qu'ils travaillaient dans le cirque de Salazie. Il y a deux ans, lors d'une intervention à Interlinge à Saint-Paul, un tuyau a éclaté à la figure d'un travailleur qui a eu les lèvres et le visage brûlé au niveau des yeux.

Et cette année en août, sur le site de Sainte-Marie, un bidon de trente kilos d'acide stocké en plein soleil a éclaté et s'est vidé sur un ouvrier de fabrication, le brûlant gravement. Celui-ci a été aspergé d'eau ce qui a eu pour effet d'étendre les brûlures à tout le corps.

Hospitalisé, il a dû être placé en comas artificiel. Il a aujourd'hui perdu l'usage d'un œil et est toujours hospitalisé plus de deux mois après l'accident.

Dans cette entreprise, dès qu'un ouvrier exige de meilleures conditions de travail, il est menacé de licenciement ou se retrouve en mise à pied. Tout est fait pour obliger les travailleurs à subir. Beaucoup ont été poussés à la démission. Ceux qui restent sont de plus en plus jeunes, avec de moins en moins d'expérience, et constituent, s'ils n'y prennent garde et ne s'organisent pas pour obliger leur patron à investir dans la sécurité, les potentielles victimes de ce patronat pour qui la vie passe après les profits.

Correspondant LO

Sanofi-Quetigny : la grève continue

La grève des travailleurs de Sanofi, lancée mardi 4 novembre sur le site de Quetigny, près de Dijon, pour protester contre le rachat de leur site par Delpharm et pour protéger leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail, continue. Le moral est au beau fixe, les travailleurs étant bien déterminés à faire plier la direction.

Face à cette grève, qui a éclaté en dehors des syndicats, la direction a réuni un comité d'entreprise extraordinaire le 12 novembre, avec les directions de Sanofi et Delpharm, et les délégués du personnel CGT, CFDT et CGC, ceux-là mêmes qui s'étaient opposés à la grève. Comme il fallait s'y attendre, ce fut

sans le moindre effet sur les grévistes, surtout au regard des faibles concessions accordées. Aussi, le lendemain, la direction a envoyé au piquet de grève ses cadres locaux, aidés par deux cadres nationaux du groupe, afin de convaincre les grévistes qu'il fallait reprendre le travail. Mais les nouvelles concessions

étaient si faibles qu'au bout de deux heures de discussion en plein vent, ils sont partis et la grève a continué.

Les syndicats CGT, CFDT, et CGC, initialement opposés à la grève parce que « faire grève, c'est se condamner », ont alors tenté de s'imposer comme direction du mouvement en créant une intersyndicale totalement déconnectée du contrôle des ouvriers grévistes initiateurs de la grève. Lorsque les grévistes ont demandé à pouvoir y assister, notamment en envoyant des syndiqués

FO (syndicat créé pour les besoins du mouvement en l'absence d'autres syndicats combatifs), l'intersyndicale a refusé. Considérant que si aucun des leurs n'était associé, cette intersyndicale n'avait aucune légitimité, les grévistes ont préféré l'ignorer et continuer comme auparavant.

Pour couronner cette journée riche en événements, les travailleurs ont eu droit à la visite du Front de gauche, en particulier de militants du PCF venus applaudir un discours de la députée socialiste Kheira Bouziane. Les travailleurs, écœurés de cette

opération de recyclage, ont expliqué aux organisations présentes qu'ils n'aspiraient pas à ce que ces politiciens viennent se faire mousser en utilisant leur mouvement.

Lundi 17 novembre, les ouvriers de Sanofi-Quetigny entamaient leur neuvième journée de grève, toujours aussi déterminés tant que la direction de Sanofi ne se sera pas pliée aux exigences des salariés. Ça commence à devenir dur mais ils sont quand même un exemple pour l'ensemble du groupe Sanofi.

Correspondant LO



Numericable : créer des emplois ?

Altice, la société mère de Numericable, vient d'acheter en France SFR et propose maintenant 7 milliards pour racheter Portugal Telecom au groupe brésilien Oi. Si son offre est acceptée, Altice se dit prête à créer au Portugal 4 000 emplois dans des centres d'appels.

Créations d'emplois ? Vous n'y pensez pas. Altice

veut simplement installer au Portugal, où les salaires sont très bas, une partie de ses centres d'appels localisés dans et hors de l'Europe. Elle en profitera sans doute au contraire pour réduire les postes et accélérer les cadences.

Pour les patrons, c'est la seule façon de « créer » des emplois.

Vincent Gelas

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et

n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal novembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante : Lutte Ouvrière, BP 233, 78865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville
 Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	18 €	35 €	15 €
Outre-mer avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Migrants européens : **non au racisme social**

« Coup d'arrêt au tourisme social ». C'est sous cette appellation, fautive et tendancieuse, que la plupart des médias ont commenté une décision de la Cour de justice de l'Union européenne. Cette cour a confirmé le droit des pays européens à ne verser des aides sociales pour des ressortissants européens qu'à certaines conditions restrictives.

Par exemple, en France, le droit pour obtenir ces aides est très encadré. Personne ne touche quoi que ce soit avant trois mois de présence. En dehors de deux prestations très spécifiques (l'AME - l'aide médicale d'État -, et l'hébergement d'urgence), les aides ne concernent que les

étrangers en situation régulière. Pour les immigrés européens, les allocations familiales ne sont versées qu'à partir du moment où ils ont un travail. Dans le cas où ils seraient inactifs, par exemple les étudiants, il leur est imposé de disposer de ressources suffisantes et d'une assurance maladie.

Les travailleurs détachés n'y ont jamais droit. De même, pour obtenir le RSA, les immigrés, même issus de l'Union européenne, doivent disposer d'un droit de séjour... qui lui-même n'est obtenu qu'en justifiant un travail en France!

Nombre d'associations d'aide aux étrangers pointent la lecture très restrictive des caisses d'allocations familiales ou d'assurance-maladie en ce qui concerne les conditions de séjour. De fait, elles écartent de nombreux citoyens de l'Union européenne, des

Belges, des Allemands, des Portugais, alors qu'ils devraient y avoir droit.

Ces restrictions sont confirmées et confortées par la décision de la Cour de justice européenne: chaque pays européen a le droit de faire à peu près ce qu'il veut dans ce domaine.

Il n'empêche que l'extrême droite présente la décision de la Cour comme une victoire. Et c'est vrai que c'est un signal de plus pour tous les courants réactionnaires qui osent présenter l'immigration comme un fléau, comme la cause

de tous les maux. À l'évidence c'est complètement faux. Un récent rapport de l'OCDE note qu'en Europe, les migrants contribuent plus en impôts et cotisations sociales que ce qu'ils perçoivent en aides. Ils ont un taux d'emploi supérieur à la moyenne, et perçoivent moins d'aide que les nationaux.

Parler de tourisme social, comme si la recherche de travail pour des immigrés était un loisir, ce n'est pas seulement une contrevérité, c'est crapuleux.

Bertrand Gordes

Grande-Bretagne : « **Benefit tourism** » et **racolage électoral**

À six mois des élections de mai 2015, la campagne électorale est déjà marquée par la surenchère que se livrent les principaux partis. En bonne place figure ce que les politiciens appellent le « benefit tourism » (littéralement « tourisme des allocations sociales ») visant les travailleurs de l'Union européenne.

C'est à la suite des scores élevés de UKIP (Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni) lors des municipales et des européennes de mai dernier, que Cameron a fait sien le mensonge éhonté du « benefit tourism » auquel se livreraient les immigrés de l'Union européenne pour bénéficier de la prétendue « manne » de la protection sociale britannique – « manne » ridicule, quand on sait le niveau dérisoire des allocations sociales et l'état lamentable du système de santé!

Ce ne sont pourtant pas les faits, y compris les statistiques officielles, qui manquent pour démontrer ces mensonges. Ainsi, un rapport officiel récent indique que les immigrés de l'Union européenne comptent proportionnellement moins de chômeurs et touchent moins d'allocations sociales que les travailleurs anglais. Qui plus est, ils paient proportionnellement plus d'impôts à l'État que ce qu'ils reçoivent en prestations sociales. Quant à leur utilisation des services de santé, on en estime officiellement le coût à moins de 1,5% du budget annuel de la Santé publique!

Mais ces faits ne convenant pas à son racolage électoral, Cameron a appuyé sa campagne de mesures restrictives. Aujourd'hui, les immigrés européens n'ont plus droit aux allocations chômage s'ils n'ont pas résidé au moins pendant trois

mois en Grande-Bretagne (durée bientôt portée à six mois). Ils ne peuvent bénéficier de ces allocations que pour six mois (et bientôt seulement trois mois) sans avoir droit aux allocations logement.

Et ce n'est qu'un début. Dans les semaines qui viennent Cameron doit annoncer d'autres mesures pour après les prochaines élections, dont la suppression des allocations chômage pour les immigrés européens et l'introduction d'un système de quotas pour en limiter le nombre. Que de telles annonces le mettent en porte-à-faux vis-à-vis des traités européens importe peu pour l'instant. Une seule chose compte, remporter les élections de mai 2015, quitte à devoir ensuite redresser la barre sous la pression de milieux d'affaires qui ne cachent pas leur mécontentement.

Quant au Parti travailliste, tout en affirmant sa volonté de maintenir la Grande-Bretagne dans l'Union européenne, il se met lui aussi et sans la moindre vergogne à la traîne de la démagogie de Cameron, reprenant à son compte la plupart de ses mesures. Il le fait avec plus d'hypocrisie, en se posant en champion de la classe ouvrière face à la « concurrence » des immigrés qui pèserait sur les salaires. Comme si ce n'était pas le patronat britannique qui poussait les salaires à la baisse!

François Rouleau



Manifestation d'émigrants roumains à Londres, en décembre 2013. Sur la pancarte: « Arrêtez de blâmer les Roumains pour vos échecs ».

Spéculation : **de l'argent à ne plus savoir qu'en faire**

La Bourse américaine de Wall Street a été le théâtre, le 17 novembre, de deux opérations de fusion-acquisition géantes pour un montant de 100 milliards de dollars. Cette fortune a été mobilisée, non pas pour créer des richesses, mais uniquement pour en modifier la répartition entre capitalistes, avec à la clé de très probables suppressions d'emplois sous prétexte de « doublons ».

Jusqu'à présent, l'année 2014 a vu s'échanger à Wall Street des capitaux pour une valeur de 3000 milliards de dollars, rien qu'en fusions-acquisitions. Cette somme est en hausse de 50% sur un an. Si les financiers disposent ou peuvent emprunter de telles masses d'argent pour se lancer dans des opérations qui ne visent qu'à concentrer le capital, c'est que ce flot de liquidités ne

parvient pas à s'investir dans des investissements productifs. Il alimente en fait des bulles spéculatives qui se traduisent, entre autres, par cette frénésie de fusions-acquisitions.

Cela fait prendre des risques considérables à l'économie mondiale car, en cas d'éclatement, ces bulles peuvent déboucher sur un krach, avec bien des conséquences négatives pour les populations, à qui

est alors présentée une note dont elles ne sont nullement responsables. Mais qu'importe aux spéculateurs si pour l'instant ils peuvent réaliser des bénéfices.

Ces sommes astronomiques peuvent être comparées aux 10 milliards de dollars que les États les plus riches, présents au récent G20, promettent de mobiliser pour alimenter le Fonds vert de Nations unies en présentant leur geste comme un exploit.

Peut-on en déduire que les milliardaires s'enrichissent comme jamais au beau milieu de la crise? Ou bien que le G20 se moque du monde en prétendant combattre sérieusement le changement climatique? Les deux bien évidemment!

Lucien Déroit